

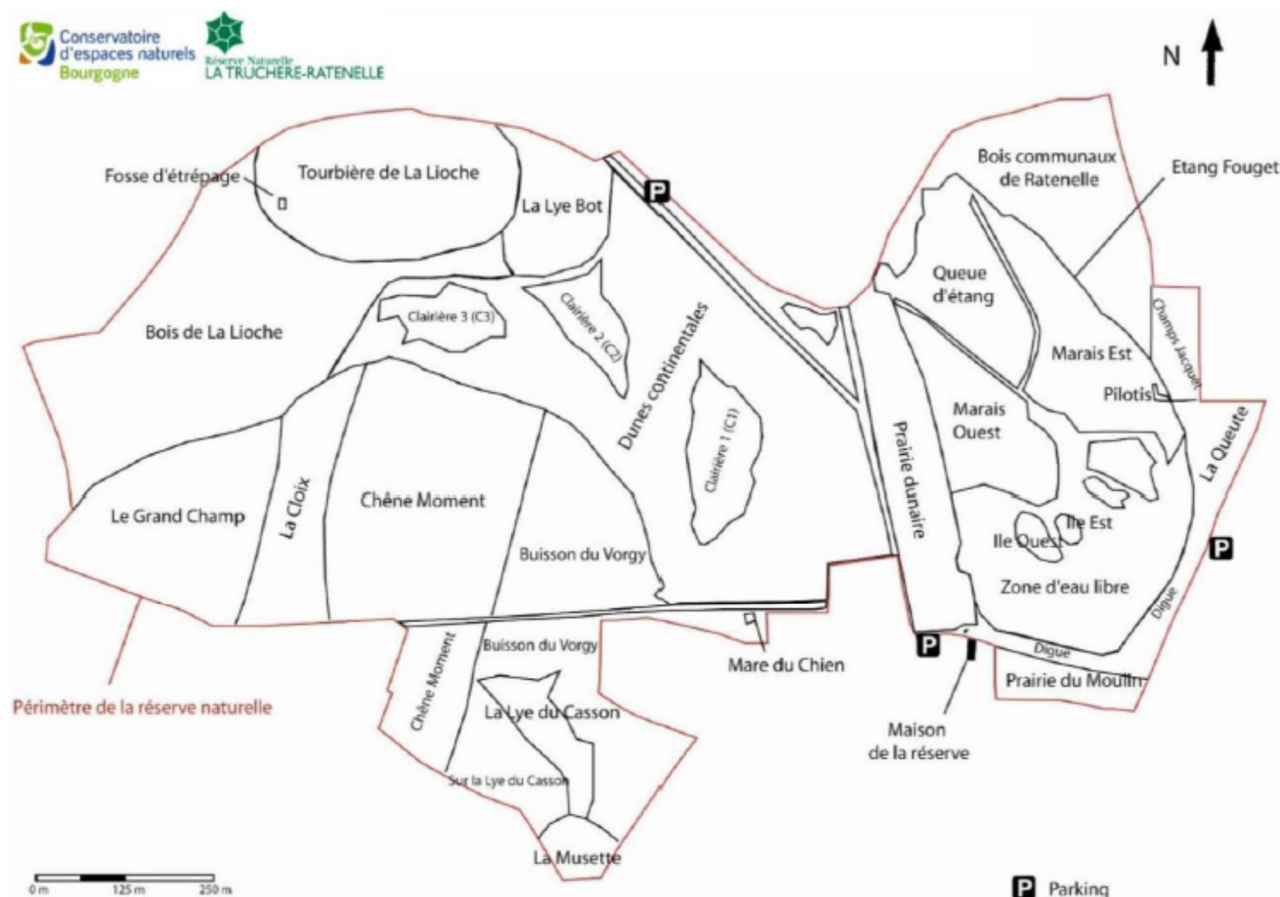


Rapport d'activités 2025

Budget prévisionnel 2026

Sommaire

SOMMAIRE	2
PREAMBULE	3
TABLEAU DE BORD DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE LA TRUCHERE RATENELLE	4
DETAILS DES ACTIVITES 2025	8
OLT 1 : REHABILITER PUIS MAINTENIR LES MILIEUX PELOUSAIRES DANS UN BON ETAT DE CONSERVATION	9
OLT 2 : ACCOMPAGNER LE BON ETAT DE CONSERVATION DE LA TOURBIERE DE LA LIOCHE	16
OLT 3 : ATTEINDRE UNE NATURALITE OPTIMALE DES MILIEUX FORESTIERS.....	19
OLT 4 : MAINTENIR ET ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DE LA FONCTIONNALITE DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES DE LA RESERVE NATURELLE.....	24
OLT 5 : FAIRE DE LA RESERVE NATURELLE UN TERRITOIRE DE RECHERCHE POUR LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE NECESSAIRE A SA GESTION	30
OLT 6 FAVORISER L'INTEGRATION TERRITORIALE ET L'APPROPRIATION LOCALE DE LA RESERVE NATURELLE.....	33
OLT 7 : GARANTIR UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE LA RESERVE NATURELLE.....	41
MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS.....	50
TABLEAU FINANCIER 2025	53
BUDGET PREVISIONNEL 2026.....	55
LISTE DES SIGLES.....	57
ARBORESCENCE MODIFIEE PAR L'EVALUATION A MI-PARCOURS.....	59
ANNEXE 1 : DETAILS TECHNIQUES DE LA PROGRAMMATION 2026	63
Photographiques de la couverture : Pâturage ovin sur les dunes. Mare restaurée. Micro-paysage des dunes. A. POIREL, CENB.	



Préambule

Le présent document détaille les actions réalisées sur la réserve naturelle au cours de l'année 2025, compte-tenu du plan de gestion en cours et de la programmation exposée auprès du Comité consultatif de gestion le 19 mars 2025. Il débute par l'outil de suivi mis en place pour une meilleure compréhension du plan de gestion et sa mise en œuvre, il s'agit du tableau de bord de la RNN. Cet outil permet de suivre l'état de santé de la réserve au regard du plan de gestion sur les dix années couvertes par le plan de gestion.

Chaque action est identifiée en fonction de son code de référence au plan de gestion :

SP : Surveillance du territoire et police de l'environnement
CS : Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel
EI : Prestations de conseil, études et ingénierie
IP : Interventions sur le patrimoine naturel
CI : Création et maintenance d'infrastructure d'accueil
MS : Management et soutien
PR : Participation à la recherche
PA : Prestations d'accueil et d'animation
CC : Création de supports de communication et de pédagogie
TB : Indicateurs de suivis du tableau de bord de la RNN

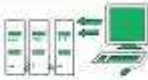
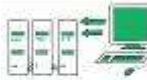
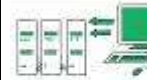
La première partie du rapport est dédiée à la présentation technique des opérations réalisées en 2025 et leur bilan financier.

La seconde partie du rapport est consacrée à la programmation budgétaire et technique pour 2026.

Tableau de bord de la réserve naturelle nationale de La Truchère Ratenelle

OLT	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs	code	Intitulé	2022	2023	2024	2025
OLT 1	Accentuer la surface de milieux pelousaires sur les dunes	Surface de milieux pelousaires	TB1	Suivi annuel de la surface des milieux pelousaires				
	Maintien d'une mosaïque des milieux pelousaires	Diversité et mosaïcité (>10% de la surface de pelouses) des milieux pelousaires	TB2	Cartographie quinquennale des habitats naturels des milieux pelousaires				
	Garantir et augmenter l'état de conservation des milieux pelousaires sur les dunes	Notes d'état de conservation des pelouses (suivant méthode)	TB3	Suivi quinquennal de l'état de conservation des pelouses à Corynéphore et à Fétuques				
	Maintien du caractère oligotrophe des prairies dunaires de la réserve naturelle	Trophie des prairies (Indice Ellenberg/Landolt)	TB4	Suivi quinquennal d'un indice trophique des prairies oligotrophes				

OLT	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs	code	Intitulé	2022	2023	2024	2025
OLT 2	Maintien du fonctionnement hydraulique de la tourbière	Niveau de nappe à l'étiage (et alimentation en eau de la tourbière)	TB5	Suivi piézométrique et météorologique				
	Maintien de l'état de conservation des habitats naturels de la Lioche	Note d'état de conservation de la Boulaie à sphaignes	TB6	Suivi quinquennal de l'état de conservation de la Boulaie à sphaignes				
	Maintien de l'état de conservation du peuplement de sphaignes de la tourbière de la Lioche	Diversité spécifique des Sphaignes	TB7	Suivi quinquennal par placettes sur un lot de buttes à sphaignes				
OLT 3	Maintien d'une majorité de boisement en non intervention	Proportion de forêts en non-intervention sur la RN Niveau de naturalité forestière sur les secteurs en non intervention	TB8	Mise en œuvre du PSDRF (Protocole de Suivi Dendrométrique des réserves Forestières) sur les surfaces forestières à enjeux et valorisation du suivi				
	Garantir une sylviculture orientée sur le maintien de peuplement autochtone	Dynamique des essences forestières autochtones	TB9	Suivi quinquennal de la régénération des essences forestières autochtone dans les coupes forestières				

OLT	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs	code	Intitulé	2022	2023	2024	2025
OLT 4	Augmentation puis maintien de la diversité des mares au sein de la réserve naturelle	Diversité des profils de mares	TB10	Suivis écologiques du réseau de milieux humides selon le protocole de suivi commun				
	Accroissement des habitats en faveur de la Leucorrhine à gros thorax et au cortège entomologique associé	Qualité des habitats entomologiques	TB11	Suivi de l'état de conservation de la population à Leucorrhine à gros thorax				
	Réduire les pollutions du bassin d'alimentation de l'étang Fouget	Qualité de l'eau arrivant dans l'étang Fouget	TB12	Suivi triennal de la qualité des eaux du bassin de l'étang Fouget				
OLT 5	Saisir et structurer les données naturalistes	Données naturalistes produites / saisies dans la BDD	TB13	Structuration et saisies des données naturalistes au sein de la base de données SICEN				
	Alimenter les réseaux naturalistes dans un objectif d'observatoire du patrimoine naturel	Niveau de transfert des données et observatoire du patrimoine naturel	TB14	Transfert des données vers les pôles du SINP et production d'indicateurs				

OLT	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs	code	Intitulé	2022	2023	2024	2025
OLT 6	Les citoyens et les acteurs socio-économiques ont une vision positive de la réserve naturelle	Niveau d'acceptation des citoyens et des acteurs socio-économiques	TB15	Evaluation du ressenti de la population locale vis-à-vis de la réserve naturelle				
	Les citoyens et les acteurs socio-économiques connaissent le patrimoine naturel et le plan de gestion de la réserve naturelle	Niveau de connaissance des citoyens et des acteurs socio-économiques						
	Les citoyens et les acteurs socio-économiques s'approprient la réserve et son patrimoine	Nombre de visiteurs annuel ? Enquête de satisfaction citoyens et acteurs socio-éco	TB16	Evaluation des retombées économiques de la réserve naturelle sur son territoire				

- Gris : indicateur non mesuré, atteinte de l'objectif lié à l'indicateur inconnu ;
- Rouge : indicateur mesuré, atteinte de l'objectif lié à l'indicateur défavorable à l'année N ;
- Orange : indicateur mesuré, atteinte de l'objectif lié à l'indicateur moyenne à l'année N ;
- Vert : indicateur mesuré, atteinte de l'objectif lié à l'indicateur favorable à l'année N ;

Détails des activités 2025



Restauration de mare – B. Agron, CENB

OLT 1 : Réhabiliter puis maintenir les milieux pelousaires dans un bon état de conservation



Pâturage sous la ligne haute-tension - B. Agron, CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
IP06 - Entretien par éco-pastoralisme des milieux pelousaires	100%	Nouveau partenaire agricole
IP04 - Entretien mécanique des milieux pelousaires	100%	
IP07 - Lutte ciblée contre le Robinier faux-acacia par le moyen de tire sève	100%	Oublié dans Programmation financière 2025 mais besoin de réalisation annuelle
IP15 - Diversification des lisières et mosaïques	0%	Report au premier trimestre 2026
IP16 - Entretien de la zone expérimentale de milieux sableux humides pionniers	100%	En lien avec les travaux « mares »

Objectif du plan de gestion :

OP 1.2 : Entretenir progressivement les 6 ha de milieux pelousaires de manière pérenne

Localisation :

Prairies dunaires et du Moulin, Dunes continentales

Descriptif de l'action :

L'entretien par éco-pastoralisme vise à contenir par un pâturage tournant la dynamique herbacée et ligneuse sur les deux prairies sur sables de la réserve naturelle qui ont fait l'objet de mesures de restauration ces dernières années. Cet entretien a lieu pendant la période de végétation pour avoir un impact maximal sur la reprise des ligneux et une bonne consommation de la strate herbacée, visant à maintenir le caractère oligotrophe des prairies.

Le dispositif de suivi vise à évaluer de manière simplifiée l'impact du pâturage ovin sur la végétation des milieux pelousaires entretenus. La méthode de suivi (CENB, 2016) est basée sur l'étude de la végétation et de sa physionomie avec un échantillonnage par placettes réparties de façon à avoir une couverture géographique régulière de la surface pâturable. Evaluer l'impact du pâturage nécessite également d'établir une synthèse précise des modalités de mise en œuvre de celui-ci (période, durée et chargement pour chaque unité de pâturage).

Actions réalisées en 2025 :

Suite au départ en retraite du précédent partenaire, la recherche d'un nouvel exploitant ovin prioritairement a été menée en début d'année 2025. Après plusieurs échanges et une visite sur site, un exploitant ovin en agriculture biologique de La Chapelle-Thècle, une convention annuelle de mise en œuvre du pâturage a été signée entre le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB) et l'éleveur afin de fixer les conditions et les engagements de chacun pour 2025 : pas de traitements antiparasitaires avant la venue des animaux, indemnisation du transport, assurances, déclaration des surfaces à la PAC en conversion bio suite à la demande de la certification AB.

Le pâturage a été mené par 21 agnelles et vieilles brebis vides, sur la période du 12 mai au 29 août, soit 106 jours de pâturage, avec une interruption pour la tonte fin juin et un départ en fin d'été pour la mise à la reproduction des animaux. 9,29 hectares de prairies, pelouses sur sable, landes et sous-bois ont ainsi été pâturés. Pour l'équipe de gestion, ce pâturage a été accompagné par la pose et dépose de clôtures mobiles électrifiées durant la période de pâturage, le transfert des animaux au cours des rotations entre les différents parcs de pâturage et le remplissage des abreuvoirs.



Le parc 6 n’a pas été pâturé en 2025, compte-tenu de la pousse très importante de la biomasse et d’un départ relativement précoce compte-tenu des possibilités de l’éleveur cette année.

En raison de la dynamique importante de la fougère aigle, non gérable par pâturage, et de la difficulté inhérente pour la gestion des clôtures, le pâturage a été abandonné sur la parcelle 2 – Prairie du Moulin dans l’attente de la mise en place d’une nouvelle gestion dans le cadre du futur plan de gestion de la réserve.

Compte-tenu de la difficulté à mener un transfert de part et d’autre de la route départementale en cours de saison, deux lots d’une dizaine d’animaux (rééquilibrés fin juin) ont été constitués sur site.

Parcelle / n° parc		Surf ace (ha)																Nb jou rs pât ura ge	Nb séque nce pâtura ge	Charg instan tané (UGB/ ha)	Charg* moyen annuel 2025 (UGB/h a/an)	Charg moye n annuel 2024
			Dates de pâturage																			
			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre							
Prairie Moulin	2	0,53																-	-	-	-	0,16
Prairie dunaire (9 agn.)	1	1,20					20	30	3					22				60	1	1,1	0,19	0,19
	3	0,69		12				20						22	29			46	2	1,7	0,22	
Dunes (12 agn.)	4 b	0,85											13	29				16	1	2,1	0,09	-
	4	2,92		12					30			7	13					55	2	0,6	0,09	0,08
	5	3,63								3			7					35	1	0,5	0,05	0,06
	6	1,68																-	-	-	-	0,05

*Charg. = Chargement : charge animal (calculé en UGB)

12

25

Date d'entrée du troupeau

Date de sortie du troupeau

Les précipitations ont été relativement régulière tout au long de l’année 2025, avec une repousse continue de la strate herbacée et une forte dynamique ligneuse. Ces ressources ont globalement eu pour conséquence de longues sessions de pâturage au sein des parcs au cours du printemps et de l’été. Le chargement moyen annuel, a permis une consommation complète de la strate herbacée mais n’a en revanche pas permis de contrer la dynamique importante de la strate arbustive qui s’était enclenchée en 2024 (Genêt à balai notamment). Un entretien manuel et mécanique pré-pastoral et au cours de la saison de végétation, a également été mené sur l’ensemble des clôtures des différents parcs de pâturage pour permettre une bonne électrification des clôtures.



Arrivée des animaux sur les dunes début mai - A. Poirel, CENB

Suite à donner :

- Poursuivre le pâturage avec le nouvel éleveur partenaire.
- Garantir la mise en place d’une gestion complémentaire pour limiter le développement de la ronce et du **Genêt à balai** sur la prairie dunaire et les secteurs restaurés des dunes le nécessitant.
- Redéployer une gestion adaptée à la fougère aigle sur la prairie du Moulin.

IP04	Entretien mécanique des milieux pelousaires
IP15	Diversification des lisières et mosaïques

Objectif du plan de gestion :

OP 1.2 : Entretenir progressivement les 6 ha de milieux pelousaires de manière pérenne

Localisation :

Dunes continentales, Prairie dunaire

Descriptif de l'action :

A la suite des travaux de réhabilitation des dunes continentales, il s'agit d'entretenir mécaniquement par débroussaillage (ou manuellement par arrachage) des secteurs où la dynamique ligneuse est trop importante avec des espèces mal consommées par les animaux qui assurent l'entretien pastoral.

Actions réalisées en 2025 :

Entretien mécanique des milieux pelousaires :

Dans le cadre de plusieurs chantiers école en fin d'année 2025 avec les Lycées de Davayé (1^{ère} STAV et BTS GPN) et Lycée horticole de Tournus (Seconde NPJF), plusieurs actions s'inscrivant dans cette opération ont été menées :

- un arrachage de ronces et genêts a eu lieu sur un secteur de pelouses sur sable de la prairie dunaire pour une surface d'environ 1000 m² ;
- une coupe ou arrachage de genêts sur des secteurs peu denses des dunes continentales représentant environ 4000 m² .

A noter que le chantier nature à destination du grand public d'octobre 2025 a également été réalisé sur ce même secteur des dunes avec environ 1000m² supplémentaires de genêts peu denses coupés ou arrachés.

Ces chantiers participatifs et pédagogiques, animés par le gestionnaire, ont permis de limiter la dynamique de marcottage de la ronce et la dynamique de croissance du genêt sur des secteurs de densité moyenne qui présentent un fort potentiel de restauration de pelouse. A l'inverse, sur certains secteurs, des noyaux très denses de genêts ont été volontairement conservés afin de diversifier la mosaïque de milieux ouverts et arbustifs. Sur les dunes, cela correspond souvent à des zones topographiquement basses qui recueillent préférentiellement la matière organique lors des pluies.



Arrachage de genets sur les dunes – A. Poirel, CENB

Diversification des lisières et mosaïques :

Compte-tenu d'une absence prolongée du technicien du Conservatoire au premier trimestre, et de nombreux chantiers prioritaires en fin d'année, cette opération de travaux en régie, financée par le Fonds Vert 2025 est reportée au premier trimestre 2026.

Suite à donner :

- Etendre les zones avec arrachage de ronce à d'autres secteurs de forte densité.
- Limiter la reprise des genêts à balai sur les secteurs récemment restaurés.
- Réaliser l'opération IP15 en début d'année 2026.

Objectif du plan de gestion :

OP 1.2 : Entretenir progressivement les 6 ha de milieux pelousaires de manière pérenne

Localisation :

Dunes continentales

Descriptif de l'action :

En fonction de l'opération CS3, une opération de lutte ciblée contre le robinier sera mise en œuvre sur les secteurs réhabilités des dunes continentales.

Cette opération consistera à réaliser des tire-sèves sur les pieds de robiniers nouvellement implantés. Ce moyen de lutte a été expérimenté depuis de nombreuses années sur la réserve naturelle et a été concluant. Il sera reproduit à plus large échelle ou plutôt de manière systématique lors de l'apparition de foyer de colonisation sur les secteurs réhabilités.

Actions réalisées en 2025 :

Dans le cadre de la gestion courante des robiniers gérés en tire-sève, deux passages ont eu lieu en début de saison de végétation (deuxième quinzaine d'avril) afin de casser les rejets. Un autre passage a eu lieu fin août, pour l'élimination des rejets sur les différents secteurs d'annélation partielles des dunes.

Dans le cadre de l'intervention, des rejets de Robinier faux-acacia assez localisés, moins de 2 mètres aux alentours des tire-sève réalisés en 2020, ont été arrachés (lorsqu'ils étaient issus de drageons) ou coupés lorsqu'ils se situaient sur le tronc, souvent sous la cicatrice de l'annélation partielle.

Malgré une année relativement humide qui leur était favorable, les robiniers annelés restent peu dynamiques avec un feuillage clairsemé, ce qui apparaît favorable sur le long terme.

A noter qu'avec la minipelle utilisée pour la restauration des mares, une dizaine de jeunes robiniers de trois ans, issus de drageons extérieures à la réserve ont été arrachés sur la prairie du Moulin.



Arrachage de jeunes robiniers - A. Poirel, CENB

Des Raisins d'Amérique (espèce exotique envahissante) ont été arrachés manuellement sur la prairie du moulin.

Suite à donner :

- Surveillance de la dynamique du robinier faux-acacia et des EEE émergentes.
- Poursuite de la suppression des rejets sur tire-sèves annelés.

Objectif du plan de gestion :

OP 1.3 : Expérimenter la réhabilitation du caractère pionnier des milieux sableux humides

Localisation :

Dunes continentales – secteurs historiques de présence de la *Drosera intermedia* (*Drosera intermedia*)

Descriptif de l'action :

Le suivi a pour objectif de décrire quelle végétation se réinstalle suite aux travaux de réouverture. En cas de réapparition de *Drosera intermedia*, une localisation et un décompte précis des individus seront menés.

Suite à l'arrachage et au bûcheronnage de ligneux sur le secteur de la « zone à *Drosera intermedia* » en 2021, il s'agit d'entretenir cette zone en automne/hiver pour limiter la reprise des ligneux et entretenir son caractère pionnier en fonction du résultat du suivi.

Actions réalisées en 2025 :

Suite aux échecs des interventions manuelles localisées pour la restauration d'un substrat pionnier, et la détection d'une couche d'environ 5 centimètres de « moquette » structurée par la végétation herbacée stolonifère et des drageons de tremble, un étrépage de cette couche superficielle a été mené avec scarification localisée du sable en surface. L'objectif est de remettre en lumière et en phase pionnière, cette zone d'environ 60 m² sur le secteur historique où *Drosera intermedia* était connue jusqu'en 2012. La matière extraite a été régallée sur le haut des talus bordant la zone.



Décapage superficiel de la zone à *Drosera* - A. Poirel, CENB

Suite à donner :

- Suivi de l'évolution de la zone
- Scarification superficielle / étrépage

OLT 2 : Accompagner le bon état de conservation de la Tourbière de la Lioche



Germination de Galium palustre sous un chablis en bordure de la tourbière – A. Poirel, CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
TB05 - Suivi piézométrique et météorologique	80%	Inclus dans temps d'évaluation sur le budget financier

Niveau d'exigence : Maintien du fonctionnement hydraulique de la tourbière

Localisation : Tourbière de la Lioche

Descriptif de l'action :

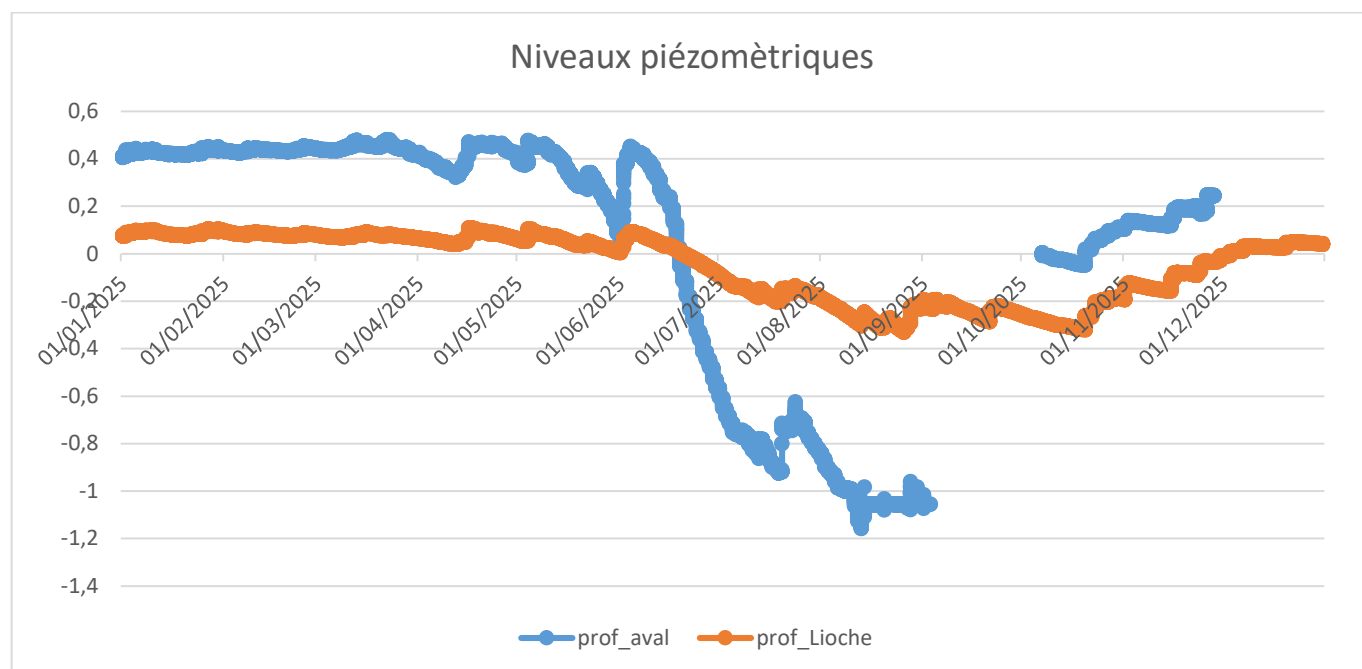
Pour faire suite à l'expertise de Pierre GOUBET (spécialiste des tourbières du bureau d'étude Sphagnum) en 2012 sur la tourbière de La Lioche et à ses préconisations de suivis sur cette tourbière, cette opération consistera à suivre la piézométrie de la tourbière. En effet, cette tourbière de plaine est très fragile quant à son bassin d'alimentation restreint. La surveillance est donc primordiale pour comprendre l'évolution à long terme de ce milieu si particulier.

Il sera ainsi mis en place un piézomètre sur la tourbière de manière pérenne avec une sonde enregistreuse. Les données seront récoltées 3 fois par an au minimum et analysées annuellement sur la base des informations récoltées et des données météorologiques locales. A cet effet, une station météorologique sera mise en place afin de récolter les séries de données concernant la pluviométrie, la température et l'évapotranspiration.

Actions réalisées en 2025 :

- Suivi piézométrique

Dans la tourbière, l'étiage prononcé (niveau < 80 cm) n'a pas été atteint en 2025, tout comme le seuil des -40 cm. Compte-tenu de la pluviométrie relativement importante en 2025, la tourbière a été alimentée en eau tout au long de l'année. La baisse du niveau a néanmoins débuté dès le 15 juin mais de régulières précipitations estivales ont permis de maintenir un niveau assez haut par rehaussement successifs. Il s'agit comme en 2024 d'un résultat favorable pour la tourbière au regard des années précédentes.



Comparaison du niveau piézométrique en 2025 dans la tourbière de la Lioche et hors tourbière

NB : le niveau 0 ne correspond pas à la même altitude en valeur absolue (côte NGF) pour les deux piézomètres. Dans la mesure du possible, un calage des deux piézomètres sera réalisé par la suite afin de pouvoir comparer les courbes en valeur absolue sur un même graphique.

La comparaison du piézomètre de la Lioche avec un second situé en aval de la tourbière dans le boisement humide non tourbeux, montre que si la nappe de la tourbière a pu se maintenir à une hauteur importante de façon constante, la nappe attenante s'est affaissée à partir de début juillet,

avec la profondeur de 1m atteinte dès le 15/08. Les précipitations estivales sont visibles par les mêmes ressauts que sur la tourbière, mais ne permettent pas d'enrayer la descente de cette nappe. Cela illustre bien le fonctionnement spécifique de la nappe liée à la tourbière. Un problème technique a ensuite engendré des pertes de données sur ce piézomètre lors de la recharge de nappe en automne et hiver 2025 mais sans gravité pour la compréhension des phénomènes à l'œuvre.

- Suivi météorologique

La station météorologique de la tourbière de la Lioche n'est plus opérationnelle avec plusieurs problèmes techniques et informatiques, elle sera retirée en début d'année 2026.

janv.	fev.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année 2025
68,6	30,8	39,2	94,2	67,4	51,2	90,8	100,6	104,6	84,8	157,2	61,4	950,8

Données de précipitations 2025 de la station Infoclimat © de La Genête

La station météorologique Infoclimat de La Genête, récemment installée et désormais la plus proche de la réserve (à huit kilomètres), comptabilisait au total 951 mm de précipitations sur l'année 2025, soit environ la normale 1991-2020 (985 mm à Romenay). On observe que 2025 a été une année marquée avant tout par d'importantes précipitation estivales (presque 300mm de juillet à septembre), là où les années antérieures (hormis 2021 et 2024) étaient habituellement marquées par la sécheresse estivale.

De même, la température moyenne annuelle a été de 13°C en 2025 comme en 2024 sur cette station, soit **1,2°C** de plus que les 11,8°C de la normale 1991-2020 de Romenay.

La station météo Sentinelle du Climat des dunes a enregistré les données suivantes en 2025 :

Paramètre	2025	Valeur 2024	Remarque
Température moyenne (°C)	12,08	12,284	
Température maximale (°C)	38,89	36,784	
Température minimale (°C)	-9,29	-6,974	Température la plus froide depuis le début des mesures
Humidité atmosphérique relative moyenne (%)	80,82	83,04	
Humidité atmosphérique relative maximale (%)	100	100	
Humidité atmosphérique relative minimale (%)	22,54	26,03	
Nombre de jours d'été	79	77	
Nombre de jours > 30°C	41	32	
Nombre de jours > 35°C	10	4	Très supérieur à 2024
Nombre de jours de gel ($\leq 0^{\circ}\text{C}$)	63	53	

Cela témoigne que si l'année 2025 a été plus froide en moyenne que 2024, elle a surtout été plus contrastée, avec des températures minimales et maximales environ 3°C respectivement plus froides et plus chaudes et des températures extrêmes plus fréquentes.

Suite à donner :

- Poursuite de l'analyse des données météorologiques en lien avec les données Infoclimat©.
- Poursuite des relevés piézométriques au sein de la Tourbière de la Lioche.
- Retirer la station météorologique de la tourbière qui n'est plus opérationnelle.

OLT 3 : Atteindre une naturalité optimale des milieux forestiers



Gros chêne sur les parcelles privées – A. Poirel, CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
IP18 - Gestion de la végétation aux abords des infrastructures linéaires	100%	
EI.05 : Conseils auprès des structures pour l'entretien de la végétation ligneuse au niveau des infrastructures linéaires	100%	
IP.13 - Entretien lié à la mise en sécurité des abords forestiers en non intervention	100%	

EI05	Conseils auprès des structures pour l'entretien de la végétation ligneuse à proximité des infrastructures linéaires
IP18	Gestion de la végétation aux abords des infrastructures linéaires

Objectif du plan de gestion :

OP 3.2 : Accompagner les propriétaires forestiers dans la prise en compte de l'environnement dans leurs pratiques sylvicoles.

Localisation : réserve naturelle

Descriptif de l'action :

L'ensemble de ces opérations ont pour objet d'améliorer la gestion de la végétation sur les propriétés publiques et en lien avec des servitudes existantes (routes, lignes HT...)

La convention mise en place avec RTE pour l'entretien de la végétation sous la ligne électrique est mise en œuvre dans le cadre de cette opération.

Actions réalisées en 2025 :

Gestion de la végétation aux abords des infrastructures linéaires

Sur la digue de l'étang, un entretien des saules et robiniers « têtards » a dû être effectué comme annuellement durant l'hiver 2025 au vu de l'importante pousse annuelle (> 4 mètres) de certaines branches en hauteur au cours de la saison de végétation précédente. Les sureaux sont conservés en l'état, ne menaçant pas la ligne en termes de pousse verticale ainsi que les saules beaucoup moins dynamiques qui ne sont recépés que les deux ou trois ans.



Entretien des Robiniers têtards sur la digue de l'étang Fouget – A. Poirel, CENB

Le Conservatoire a missionné une entreprise locale pour réaliser les travaux d'élagage au lamier sur ses propriétés correspondant à 700 mètres linéaires le long des routes. Des discussions avec le CD71-Service Route seront nécessaires la prochaine fois qu'une intervention sera demandée, afin de trouver une solution plus adaptée à la multitude de propriétaires et aux enjeux, sur cette route qui traverse la réserve naturelle.

Passage de lamier sur la route de La Truchère – G. Aubert, CENB

La haie sous la ligne haute-tension à hauteur des dunes, a, elle aussi, dû être broyée sur sa partie supérieure, afin de respecter la hauteur de végétation maximale avant la reprise de la végétation au printemps suivant.



Conseils auprès des structures pour l'entretien de la végétation ligneuse à proximité des infrastructures linéaires

Des échanges avec l'entreprise Arbo-environnement, prestataire de RTE sur le secteur, ont eu lieu en fin d'année 2025, compte-tenu d'une intervention prévue sur les parties en bordure immédiate de la réserve. Les éléments de la convention avec RTE ont été rappelés pour bien délimiter les zones d'intervention pour les travaux à réaliser par l'entreprise, sur ou à proximité immédiate de la réserve.

Le 17 décembre 2025, une première réunion de préparation pour le renouvellement de la Convention entre RTE et le CENB sur la RNN de La Truchère-Ratenelle a eu lieu. La Convention actuelle a été passée en revue avec les points à adapter ou faire évoluer et une visite de site sur la longueur de la ligne Haute Tension a permis d'identifier les quelques arbres à élaguer ou abattre compte-tenu du risque actuel ou d'ici quelques années pour la ligne. Le fait que la peinture des Pylônes s'écaille a également été signalée pour une prise en compte par RTE dans leur programme de travaux des prochaines années.

Sur la Route Départementale 376, entre le bourg de La Truchère et Pont-Seille, de nombreuses coupes ont été réalisées durant l'hiver 2024-2025 compte-tenu de la mise en demeure réalisée par le conseil Départemental de Saône-et-Loire - Service Route auprès des propriétaires de parcelles. Il s'agissait de respecter la réglementation concernant l'empiètement des arbres sur le domaine routier départemental. Deux propriétaires privés, propriétaires d'assez nombreuses parcelles en ont « profité » pour confier une coupe de leur parcelle à la coopérative CFBL. Au total, environ 3ha de parcelles privées au sein de la réserve ont fait l'objet d'une coupe relativement forte (taillis de Robinier et quelques chênes), et certains propriétaires ont juste coupé une frange d'arbres en bord de route.



Coupe forestière de la CFBL – A. Poiriel, CENB

Suite à donner :

- Gestion de la végétation au droit des infrastructures linéaires et préconisations auprès des techniciens des services concernés par des interventions directes.
- Renouvellement de la convention RTE / CENB en mai 2026.
- Contact avec les propriétaires de surfaces importantes ayant fait procéder à ces coupes.

Objectif du plan de gestion :

OP 3.1 : Conduire et évaluer le principe de non intervention sur les surfaces forestières à enjeux maîtrisées

Localisation : Ensemble de la RNN de La Truchère-Ratenelle

Descriptif de l'action :

Dans le cadre de l'objectif à long terme de tendre vers plus de naturalité au niveau des milieux forestiers de la réserve, le choix de la non-intervention et donc de l'abandon de l'exploitation forestière sur les propriétés du CENB a été fait.

Afin de prévenir la chute d'arbres ou de branches mortes aux abords de secteurs forestiers fréquentés (sentier dans et aux abords de la réserve), une veille et des travaux de bûcheronnage seront éventuellement mis en place sur toute la durée du plan de gestion. Le bois mort issu de ces travaux ne sera pas exporté en dehors de la réserve naturelle mais disposé afin de ne pas gêner la circulation sur les sentiers. La location d'un broyeur pourra s'avérer nécessaire lorsqu'un volume important de rémanents est produit à proximité immédiate du sentier ou d'un milieu à enjeu.

Actions réalisées en 2025 :

Cette action fait l'objet d'une surveillance régulière par l'équipe de la réserve et d'un relais d'information de certains bénévoles. Dès qu'un danger est identifié, une intervention préalable est réalisée afin de garantir la sécurité des usagers sur les sentiers de découverte.

Parfois, il convient d'intervenir a posteriori. C'est notamment le cas après de forts coups de vent qui peuvent faire tomber des arbres ou casser des branches en travers des sentiers de découverte.

En 2025, quelques interventions ont été réalisées dans le cadre de cette opération pour une dizaine d'arbres gérés. Plusieurs interventions a posteriori ont eu lieu par un agent technique pour billonner et évacuer du sentier des arbres tombés ou menaçant.

Le bois est évacué dans le sous-bois et laissé sur place.

*Grosse branche de saule tombée sur le
chemin communal de Ratenelle,
dégagé par la suite – A. Poirel, CENB*

**Suite à donner :**

Maintien de la veille sécuritaire des abords forestiers de la réserve, et poursuite des opérations de sécurisation.

OLT 4 : Maintenir et accompagner l'évolution de la fonctionnalité des milieux aquatiques et humides de la réserve naturelle



Coucher de soleil automnal sur l'étang Fouget – C. Barbier, CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
IP19 – Suivi et entretien des ouvrages hydrauliques de l'étang Fouget	100%	
PA01 - Réalisation d'animations pédagogiques et touristiques saisonnières sur l'étang Fouget	100%	De nombreuses demandes d'animations pédagogiques pour des écoles locales (voir fiche commune avec PA02)
EI09 - Animation territoriale auprès des acteurs du bassin d'alimentation de l'étang Fouget	100%	
CI01 : Réfection du sentier de l'étang Fouget - finalisation	100%	Finalisation de l'accès à la vue sur la queue d'étang et platelage pilotis marais
IP14 : travaux d'entretien et de restauration du réseau de mares	100%	4 mares restaurées

IP19	(Travaux de restauration des ouvrages hydrauliques) Suivi et entretien des ouvrages hydrauliques de l'étang Fouget*
------	--

Objectif du plan de gestion :

OP 4.2 : Accompagner l'évolution naturelle de l'étang Fouget en prenant en compte les acteurs du territoire et le grand public

* nouvelle opération intégrée au plan de gestion suite à son évaluation à mi-parcours

Localisation : étang Fouget

Descriptif de l'action :

En phase préalable à la restauration des ouvrages hydrauliques de l'étang Fouget, la définition des modalités réglementaires et techniques de la réalisation des travaux sera réalisée afin de pouvoir mener à bien la restauration des ouvrages hydrauliques en 2022 dans les délais prévus par les financements « France Relance » obtenus.

Actions réalisées en 2025 :

Suite à la réalisation des ouvrages à l'automne 2023 et à leur consolidation en 2024, des petites finitions et l'entretien courant ont été réalisés au cours de l'année 2025.

En hiver, au printemps et en automne, les grilles ont été nettoyées très régulièrement, notamment après les précipitations importantes. Compte-tenu d'une année 2025 assez humide et conséquence positive des travaux, les niveaux sont restés importants tout au long de l'année. L'objectif étant de favoriser les écoulements par le déversoir sud pour mieux répartir les flux de sédiments dans la partie sud de l'étang, curée il y a une trentaine d'années, la grille sud où l'eau arrive prioritairement est nettoyée plus régulièrement. A noter également la quantité importante d'écrevisses de Louisiane (*Procambarus clarkii*), qui viennent se coincer dans les grilles lorsque le courant est fort.

Au regard de la richesse du bassin versant et de l'étang en débris végétaux divers à toute saison, un investissement a été réalisé afin d'acquérir une première barrière « anti-pollution » installée sur le déversoir est, qui s'avère efficace pour prévenir le passage des branches, et ainsi limiter leur encrassement.

Barrière flottante anti-végétaux en amont du déversoir Est – A. Poirel, CENB



Suite à donner

- Bouturage de saules arbustifs pour une accélération de la végétalisation des abords des ouvrages.
- Entretien et nettoyage régulier des ouvrages lors des épisodes de crue.
- Pose d'une barrière flottante équivalente au droit du déversoir sud.

EI09	Animation territoriale auprès des acteurs du bassin d'alimentation de l'étang Fouget
------	---

Objectif du plan de gestion :

OP 4.2 : Accompagner l'évolution naturelle de l'étang Fouget en prenant en compte les acteurs du territoire et le grand public

Localisation :

Bassin de la Seille

Descriptif de l'action :

En 2020 et 2021, se sont déroulées des étapes politiques de mise en place de la gouvernance et d'installation de l'EPAGE du bassin versant de la Seille pour déployer la GEMAPI sur ce bassin, avec information vers le gestionnaire de la réserve.

En 2022, l'EPAGE Seille et affluents nouvellement installé a établi un contrat à l'échelle du bassin versant de la Seille avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour définir un programme d'actions.

Le CEN Bourgogne a été identifié au titre notamment de gestionnaire de la réserve naturelle de La Truchère-Ratenelle et sera associé à de nouvelles réunions de travail. L'objectif est d'identifier quelles actions pourraient être à réaliser au sein du contrat et notamment sur le bassin d'alimentation de l'étang Fouget (travail en faveur des milieux humides, amélioration de la qualité de l'eau... etc.).

Actions réalisées en 2025 :

En 2025, les échanges se sont poursuivis avec la participation à des réunions du Comité technique et de pilotage de la réalisation du Plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH) de l'EPAGE Seille et affluents, accompagné par les CEN Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes. La phase de diagnostic est désormais finalisée et l'outil d'aide à la priorisation déployé par le Pôle Milieux Humides BFC.

Dans la continuité des échanges de 2024 avec la commune de Préty concernant un projet d'obligation réelle environnementale (ORE) sur environ 2,5 hectares d'aulnaies marécageuses en propriété de la commune, situées dans le bassin d'alimentation de l'étang Fouget en amont de l'étang du Ratenalet, la rédaction du contenu de l'ORE a été réalisée par la Chargée de mission foncier du Conservatoire et le Conservateur. Une présentation en Conseil Municipal de la version « finale » du contenu de l'acte a été réalisée à l'automne 2025 avec une durée de 99 ans.

Avant cela, un échange a eu lieu sur le terrain avec le Président de l'APPMA « La Bienfaisante » de Tournus qui gère l'étang du Ratenalet, pour leur projet de restauration de la queue d'étang, à proximité immédiate de la zone « Ore ». Le projet semble bien compatible avec l'ORE.

Le projet devrait se finaliser en début d'année 2026, avec la signature de l'ORE chez un notaire local qui reprendra les parties notariées du Contrat.

Suite à donner :

- Etudier l'opportunité d'inscrire des actions de la réserve naturelle dans le contrat et le PGSZH de l'EPAGE Seille et affluents.
- Signature de l'ORE entre la commune de Préty et le CEN Bourgogne.

Objectif du plan de gestion :

O.P 4.2 : Accompagner l'évolution naturelle de l'étang Fouget en prenant en compte les acteurs du territoire et le grand public

Localisation :

Sentier de découverte de l'étang Fouget

Descriptif de l'action :

Depuis 2019, un important travail de réflexion puis de conception a été réalisé pour restaurer complètement le sentier de découverte de l'étang Fouget.

Pour cette action qui devait initialement être finalisée en 2022, seule la conception des supports d'interprétation et l'installation de certains aménagements de découverte ont pu effectivement voir le jour en 2022.

L'inauguration de ces aménagements a eu lieu en 2023 mais quelques éléments restent à finaliser.

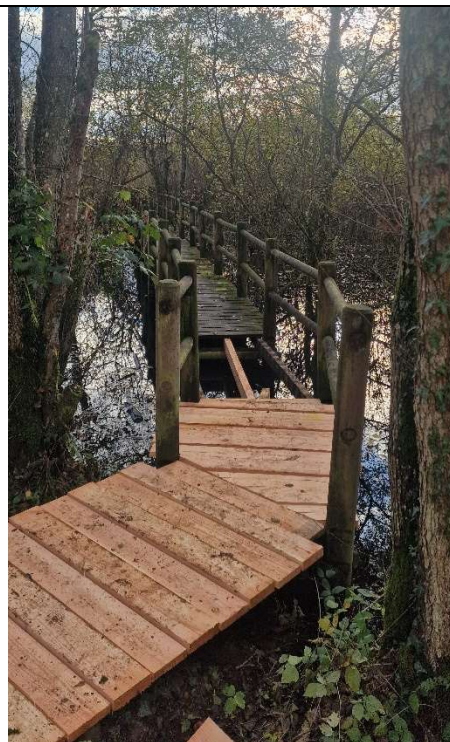
Actions réalisées en 2025 :

En 2025, la portion de pilotis supplémentaire à la sortie du déversoir est et le remplacement des planches de l'ancien pilotis marais ont été réalisés en régie par l'équipe technique du Conservatoire. Le pilotis complémentaire permet d'accéder à la dernière partie du sentier à sec, quels que soient la saison et le niveau de l'étang.

Une alternance d'épaisseur de planche de 0,5cm permet de limiter le risque de dérapage comme sur les pilotis rénovés précédemment.

Le bois brut non traité, a été acheté à une scierie locale dans des essences prévues pour être durables en milieu humide.

Cela représente environ 25 mètres linéaires de nouveau pilotis finalisé et 75 mètres de planchage rénové en 2025 par les techniciens du Conservatoire.



Structure du pilotis du déversoir Est – G. Aubert, CENB

Pilotis « marais » en cours de rénovation – G. Aubert, CENB

Suite à donner :

- Entretien des équipements de découverte
- Valorisation des équipements au cours des actions de sensibilisation.

Objectif du plan de gestion :

O.P 4.1 Maintenir et améliorer la capacité d'accueil des mares

Localisation :

Mares de la réserve naturelle

Descriptif de l'action :

Suite à la mise en œuvre de l'opération TB.10 et la caractérisation de l'ensemble des mares de la réserve, une proposition de gestion du réseau de mares a été réalisé (Chataing, 2023).

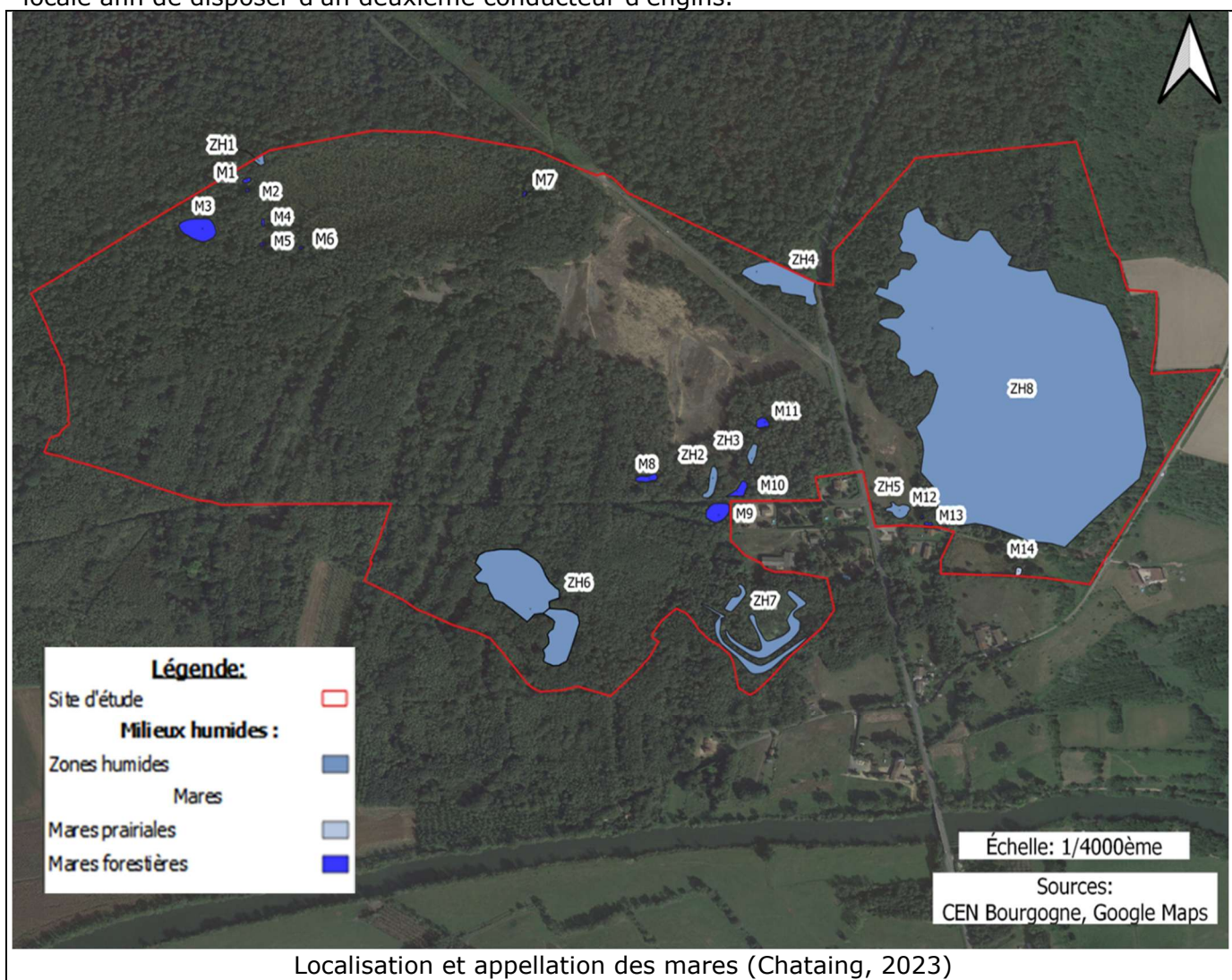
Ces préconisations de gestion pourront débuter en 2024 avec l'objectif de conserver différents niveaux de maturité des mares forestières au sein de la réserve naturelle.

En 2024, environ 3 à 5 mares prioritaires pourront faire l'objet de travaux. Il s'agira notamment de bûcheronnage sur les pourtours pour la remise en lumière partielle, de curage partiel des sédiments ou de reprofilage de berges à l'aide d'une mini-pelle louée pour l'occasion. Ces mesures permettront d'améliorer la capacité d'accueil de ces mares vieillissantes pour la faune et notamment les amphibiens à enjeux sur la réserve naturelle (triton crêté...).

Actions réalisées en 2025 :

En fin d'automne 2025, du matériel a été loué (mini-pelle et dumper), pour réaliser en régie la restauration de quatre mares, identifiées lors du stage de M. Chataing (2023) pour faire l'objet de cette première vague de travaux sur les mares de la réserve depuis une douzaine d'années.

Un appui technique et humain a également été assuré sous forme de prestation par une association locale afin de disposer d'un deuxième conducteur d'engins.





Mare « M11 » restaurée par curage partiel – A. Poirel, CENB



Mare « M10 » restaurée par élagage de saules, arrachages de ligneux et curage partiel – A. Poirel, CENB



Mare « M12 » à côté de la prairie dunaire, après restauration – A. Poirel, CENB



Mare « M14 », à côté de la prairie du Moulin, après restauration – A. Poirel, CENB

A noter que les photos ont été prises peu après travaux lorsque les niveaux de nappes étaient encore bas, les mares se sont ensuite davantage remplies lors de l'hiver 2025-2026.

Suite à donner :

- Suivis (faune, flore Rhoméo) des mares restaurées
- Restauration d'un nouvel ensemble de mares à N+5

A noter également en 2025, la prospection au sein de l'étang Fouget menée à l'initiative d'Emmy Planquais du CBNBP, accompagnée du gestionnaire, dans le cadre du bilan stationnel de la Poacée *Catabrosa aquatica*. Des données anciennes de l'espèce existaient sur le site avant les travaux de 1994, mais l'espèce n'a pas été revue.

En revanche, cela a permis de faire confirmer par le CBNBP, la détermination de la station de *Poa palustris* dans la queue d'étang, sur la station où elle avait été découverte en 2023 (Chataing & Poirel). Cette espèce est classée « En danger » sur la liste rouge UICN de la flore de Bourgogne et la Bresse constitue l'un de ses bastions en Bourgogne-Franche-Comté.

OLT 5 : Faire de la réserve naturelle un territoire de recherche pour la connaissance de la biodiversité nécessaire à sa gestion



Coronelle lisse – B. Agron, CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
CS22 - Inventaire de la fonge de la réserve naturelle - expertise des données existantes	100%	
CSXX - Participation à l'étude acoustique nationale : Sonosylva	100%	Temps inclus dans l'opération d'évaluation du PG

Objectif du plan de gestion :

OP 5.2 : Améliorer la connaissance de la flore et des habitats naturels

Localisation : Réserve naturelle

Descriptif de l'action :

Groupe ayant fait l'objet d'un inventaire partiel il y a une vingtaine d'année. Ce groupe taxonomique est ainsi mal connu et les experts font ressortir des enjeux potentiels sur ce groupe au sein des espaces forestiers notamment au regard de la diversité des habitats forestiers sur la réserve naturelle.

- Identification à vue lorsque cela est possible et par prélèvement pour les espèces nécessitant une identification en laboratoire.
- Les prospections se feront par type d'habitat forestier, en se basant sur la cartographie des habitats pour permettre une éventuelle analyse par type de boisement, et selon l'ancienneté du boisement. L'analyse de l'écologie des différentes espèces identifiées pourra éventuellement être bio-indicatrice de certains paramètres abiotiques difficilement appréhendés autrement (micro-climats, pollution de l'air...).
- Dans une volonté d'insertion de la réserve naturelle dans son territoire, les inventaires se feront dans la mesure du possible en faisant appel aux experts locaux (Société d'Histoire Naturelle...)

Actions réalisées en 2025 :

En 2025, des échanges sur la détermination des espèces de la sortie mycologique de novembre 2024 ont eu lieu. Compte-tenu de la fête des 150 ans de la SSNM de Chalon-sur-Saône, aucune nouvelle prospection n'a pu être organisée.

Suite à la sortie de l'Atlas des champignons des forêts humides de BFC par le CBNFC-ORI, une évaluation rapide de la rareté des espèces présentes sur la réserve a été réalisée en vue du prochain plan de gestion.

A noter également la découverte fortuite du Polypore incrusté (*Inonotus obliquus* (Fr.) Pilát, 1942) sur la réserve naturelle. Ce polypore chancreux à la forme stérile particulière, est classé « En danger » sur la liste Rouge UICN d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il se développe sur des bouleaux vivants, et provoque la mort de l'arbre lors de la fructification au bout de plusieurs années. Il forme également des microhabitats intéressants pour la faune.



Inonotus obliquus – A. Poirel, CENB

Suite à donner :

- Démarche d'inventaire en continu de la fonge au regard des opportunités sur la réserve naturelle
- Evaluation des enjeux mycologiques de la réserve

Objectif du plan de gestion :

OP 5.3 : Améliorer la connaissance du patrimoine abiotique

Localisation : Réserve naturelle

Descriptif de l'action :

Participation au projet de Recherche national en forêt Sonosylva sur la période 2024-2026.

Actions réalisées en 2025 :

Comme la première année, l'installation de l'enregistreur a été réalisée fin février 2025, l'entretien (changement de piles et de cartes SD) en juin, puis le retrait de l'enregistreur début octobre.

L'enregistrement s'est déroulé sans problème, l'ensemble des données a ensuite été transmise aux organisateurs de l'étude sur la plateforme dédiée.

Au cours de l'été, l'équipe gestionnaire a également accueilli sur site d'une équipe de l'INRAE qui réalisait des tests de paramétrage sur plusieurs sites équipés de dispositifs Sonosylva. Il s'agit de pouvoir comparer les résultats entre le projet Sonosylva et le projet Monitor du PEPR FORESTT, mis en place en parallèle par l'INRAE sur les placettes Renecofor notamment.



Enceinte multidirectionnelle pour le test des enregistreurs – A. Poirel, CENB

Les équipes de la réserve ont également répondu à un questionnaire « sociologique » sur les valeurs des paysages sonores dans le cadre d'un stage du projet Sonosylva, et assisté à un webinaire de restitution intermédiaire du projet en fin d'année 2025.

Suite à donner :

- Dernière année d'enregistrement en 2026.
- Se tenir informé des résultats nationaux (démarrage de thèses) et spécifiques à la réserve.

OLT 6 Favoriser l'intégration territoriale et l'appropriation locale de la réserve naturelle



Affiche de l'enquête à destination des visiteurs – Master 1 ENS de Lyon

Opération	Taux de réalisation	Remarques
TB15 - Evaluation du ressenti de la population locale vis-à-vis de la Réserve Naturelle	100%	Projet tutoré
SP01 - Surveillance et relais auprès des services de police de la Nature	100%	
SP02 - Veille et assistance à la cohérence des programmes territoriaux	100%	
PA02 - Poursuite du programme d'animations	100 %	Opération regroupée avec PA01
CC.05 - Évaluation de la fréquentation sur la réserve naturelle : relevé et maintenance éco-compteurs	100 %	

Objectif du plan de gestion :

Disposer d'indicateurs pour l'ensemble de l'OLT 6 : Favoriser l'intégration territoriale et l'appropriation locale de la réserve naturelle

Localisation : Réserve naturelle

Descriptif de l'action :

Cette opération a pour objectif de mesurer l'évolution des représentations et le niveau d'information des utilisateurs, des riverains de la réserve naturelle.

Les grands thèmes sur lesquels portent cette évaluation sont :

- la connaissance de la réserve naturelle en tant qu'outil de protection,
- la connaissance des actions entreprises par le gestionnaire,
- la perception de la réserve naturelle, les remarques et suggestions (champ d'expression libre).

Actions réalisées en 2025 :

Afin de mettre en œuvre cette opération avec une expression libre des répondants, le caractère anonyme et indépendant du questionnaire apparaissait important.

Suite à des échanges avec une enseignante de l'ENS de Lyon, responsable du parcours "Systèmes socio-écologiques : héritages, dynamiques, gestion", un partenariat a été établi pour l'année scolaire 2025-2026 sous forme d'un projet tutoré.

Les travaux de construction d'enquêtes adaptées à leur public cible, et de réalisation de nombreux entretiens ont été menés par les étudiants auprès des 4 catégories proposées par le gestionnaire. Il s'agit de :

- membres du Comité consultatif de gestion et partenaires institutionnels locaux ;
- visiteurs de la réserve naturelle (à interroger sur le site) ;
- habitants des bourgs riverains et communes proches ;
- établissements scolaires et acteurs de l'éducation à l'environnement.

Au préalable, une note de cadrage a été produite par le gestionnaire, puis une visite initiale de la promotion entière sur la réserve naturelle le 12 septembre 2025 leur a permis de découvrir le lieu, ses enjeux pour préparer les questionnaires. Des mails préalables d'informations pour les publics ciblés ont également été envoyés par le gestionnaire, qui a aussi fourni un appui logistique pour les déplacements en local.

Le groupe « visiteurs » a en complément des entretiens menés, produit un questionnaire qui peut être complété numériquement.

Ces entretiens ont visé un panel d'acteurs plus large que le diagnostic d'ancrage territorial (DAT) proposé par RNF, en s'intéressant également aux habitants et aux visiteurs de la réserve naturelle.

En début d'année 2026, une restitution orale de ce travail sera réalisée par les étudiants et un rapport écrit sera remis au gestionnaire.

Suite à donner :

- Restitution orale et rapport écrit
- Pérennisation du questionnaire d'enquête « visiteurs »

SP01	Surveillance et relais auprès des services de police de la Nature
SP02	Veille et assistance à la cohérence des programmes territoriaux

Objectif du plan de gestion :

OP 6.2 : Prendre en compte les programmes et projets au sein et en périphérie de la réserve

Localisation : réserve naturelle

Descriptif de l'action :

L'action a pour but le respect de la réglementation de la réserve naturelle et relayer si nécessaire les informations auprès des services de l'OFB ou des services spécialisés de la Gendarmerie nationale. La réponse aux sollicitations institutionnelles y est également rattachée.

La seconde action vise à être informé et pouvoir formuler des avis et conseils sur des projets pouvant impacter, directement ou indirectement le patrimoine naturel de la réserve naturelle. Il peut s'agir de répondre directement à des porteurs de projet ou aux services de l'Etat sur différents sujets (eau, tourisme, urbanisme...).

Actions réalisées en 2025 :

Réglementation de la réserve :

Au cours de l'année 2025, trois tournées de surveillance sur les sentiers de la réserve naturelle ont été réalisées en plus des passages occasionnels pour les suivis ou la surveillance pastorale.

L'essentiel des rappels à la réglementation effectués l'ont été pour des chiens non tenus en laisse (à trois reprises, public touristique) et cueilleurs de champignons (locaux à deux reprises) circulant hors sentiers.

Des dépôts de déchets le long des routes ont également été relevés, sans que les contrevenants n'aient pu être identifiés. Les agents de la réserve ont ramassé ces déchets, notamment le long des routes, pour éviter leur étalement dans la réserve.

Le conservateur de la réserve naturelle a participé à la MISEN/COLDEN de Saône-et-Loire le 4 février 2025.

Le Plan de contrôle départemental 2025 a été présenté et le lien avec l'OFB pour la surveillance de la réserve naturelle ont été renforcé à cette occasion.

Afin de monter en compétences sur ce sujet, le Conservateur a également participé à la formation Police du réseau des réserves naturelles de BFC le 24 juin 2025 à Cléron (25).

Mise en situation « Police » organisée par l'OFB – SD25 – A. Poirel, CENB



Programmes territoriaux :

Plusieurs programmes territoriaux ont été suivis émanant de différents partenaires dans le cadre de cette opération :

- Concernant les manifestations sportives en lien avec l'évaluation d'incidences Natura 2000 de la DDT71, des sollicitations ont fait l'objet de réponses concernant une randonnée VTT, et une randonnée pédestre par l'amicale du Don du sang de Cuisery, qui a ponctuellement et partiellement occupé le parking de la maison de la réserve.

- Participation à une réunion du pôle ENR de la DDT71 le 18/03/2025 sur le projet agrivoltaïque de VERSO Energies à Préty-Lacrost, situé en partie sur le bassin d'alimentation de l'étang Fouget. Des avis et recommandations ont été donnés à cette occasion sur l'implantation de haies et bandes enherbées sur cette zone de grande culture intensive.

- Travail avec le CEN Rhône-Alpes sur la mise en œuvre du nouveau plan de gestion du site voisin des Charmes à Sermoyer (Ain), avec en 2025, une opération mutualisée avec la réserve naturelle, d'évaluation de l'état de Conservation des pelouses (réalisé en 2024 sur la Réserve) et de participation au montage d'un projet de Contrat Natura 2000 de restauration et remise en place de pâturage.

Suite à donner :

- Police de l'environnement en lien avec les services compétents
- Suivi des projets territoriaux émergents en lien avec la biodiversité et la réserve naturelle

PA01	Réalisation d'animations pédagogiques et touristiques saisonnières sur l'étang Fouget
PA02	Poursuite du programme d'animations

Objectif du plan de gestion :

OP 4.2 Accompagner l'évolution naturelle de l'étang Fouget en prenant en compte les acteurs du territoire et le grand public.

OP 6.1 Faire connaître et comprendre l'intérêt de la réserve naturelle à un large public.

Localisation : Réserve naturelle

Descriptif de l'action :

Les actions PA1 et PA2 ont pour objet la valorisation et la sensibilisation du grand public, local et touristique, au patrimoine naturel de la réserve naturelle, à sa réglementation et sa gestion.

Actions réalisées en 2025 :

Quatre interventions auprès du grand public ont été réalisées en 2025.

Type d'animation	Nombre d'animations	Nombre de personnes présentes
Animation à destination du grand public	3	77
Chantier d'Automne	1	5

Ainsi, pour ce qui est du **grand public**, sans compter les personnes de passage à la maison de la réserve, plus de 80 personnes ont pu découvrir la réserve en étant accompagnées par le gestionnaire au cours de l'année.

Par ailleurs, dans le cadre d'une action ciblée auprès des **publics scolaires**, des animations pédagogiques ont été menées en direction de différents niveaux :

Niveau	Nature des interventions	Nombre d'interventions	Nombre d'élèves	Nombre d'établissements
Primaire	Sortie de découverte RN	4	91	1 (4 classes)
Lycée	Sortie de découverte RN	2	38	2
	Chantier participatif de gestion	3	37	2
Post-Bac	Sortie découverte RN dont gestion	3	73	2

Ainsi, ce sont **239 élèves de primaire, collège, lycée et établissements d'enseignements supérieurs** et leurs enseignants qui ont pu découvrir la réserve naturelle accompagnés du gestionnaire.

En 2025, **70 professionnels** ont également eu l'opportunité de découvrir la réserve dans le cadre de la journée d'équipe de la SHNA-OFAB fin septembre, puis de la journée des gestionnaires de Réserves de BFC en novembre.

Au total, environ **400 personnes** ont donc découvert et/ou contribué à la gestion de la réserve naturelle accompagnées du gestionnaire en 2025.

Concernant les visites organisées par d'autres structures, un éducateur à l'environnement indépendant « Tyto alba... s'enforester » a organisé pour le compte de la DREAL BFC, une sortie dans le cadre des lauréats des challenges mobilités de l'entreprise Régilait, implantée à Saint-Martin-de-Belle-Roche. Il a fait la démarche de contacter le gestionnaire et a permis un échange intéressant suite à sa visite avec un public familial et 22 personnes présentes.

La réalisation d'animations auprès de groupes par d'autres structures que cette dernière sur la réserve naturelle n'a pu être quantifiée de manière exhaustive en 2025. Plusieurs visites organisées par le Centre Eden auprès d'un public scolaire ont notamment eu lieu. Terranima a réalisé une animation « Photographie » avec 7 participants. La Maison de l'eau et de la Nature de Pont de Vaux a encadré 4 classes d'écoles primaires de Rancy (71) et Sainte-Bégnine (01) pour 107 enfants supplémentaires.

Concernant le « Livret d'accompagnement à la réalisation d'animations sur la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle », le plan de diffusion s'est poursuivi et des livrets papiers ont notamment été distribués au premier trimestre 2025, aux membres ciblés du comité consultatif de gestion et d'autres acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

La version numérique du livret reste disponible sur ce lien :

www.cen-bourgogne.fr/wp-content/uploads/2025/01/Livret_Animations_VF_RNNTR.pdf

Suite à donner :

Poursuite du programme d'animations

Objectif du plan de gestion :

OP 6.1 : Faire connaître et comprendre l'intérêt de la réserve naturelle à un large public

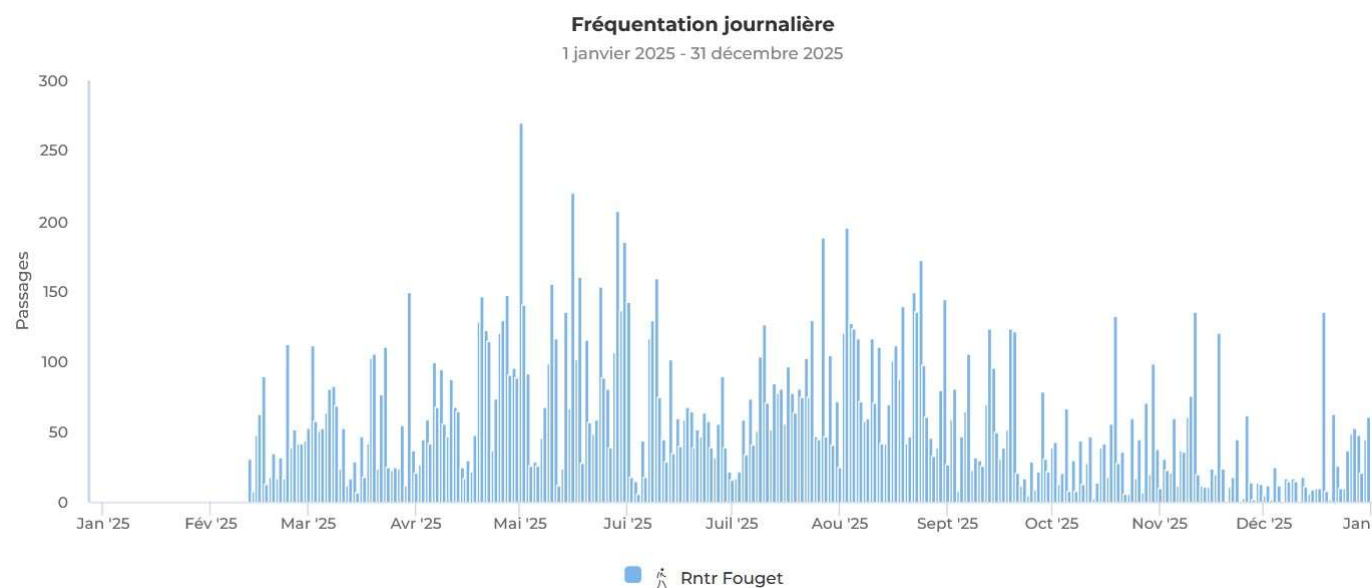
Localisation : réserve naturelle

Descriptif de l'action :

La fréquentation du public sur un site naturel peut potentiellement avoir des impacts sur les milieux et les espèces. L'évaluation et le suivi de cette fréquentation sont donc indispensables. Cette dernière est mesurée par deux moyens : le relevé annuel de deux éco-compteurs sur la réserve naturelle (sentier de l'étang et sentier des dunes) et une veille de la fréquentation lors des différentes missions de terrains du chargé de missions. L'opération consiste donc - depuis 2020 lors de la phase d'évaluation à mi-parcours du plan de gestion - au relevé des données et à l'analyse partielle avec des données d'une année. Un travail de comparaison sera intéressant à conduire avec d'autres espaces naturels équipés de la même manière sur des milieux similaires ou dans un secteur géographique proche.

Actions réalisées en 2025 :

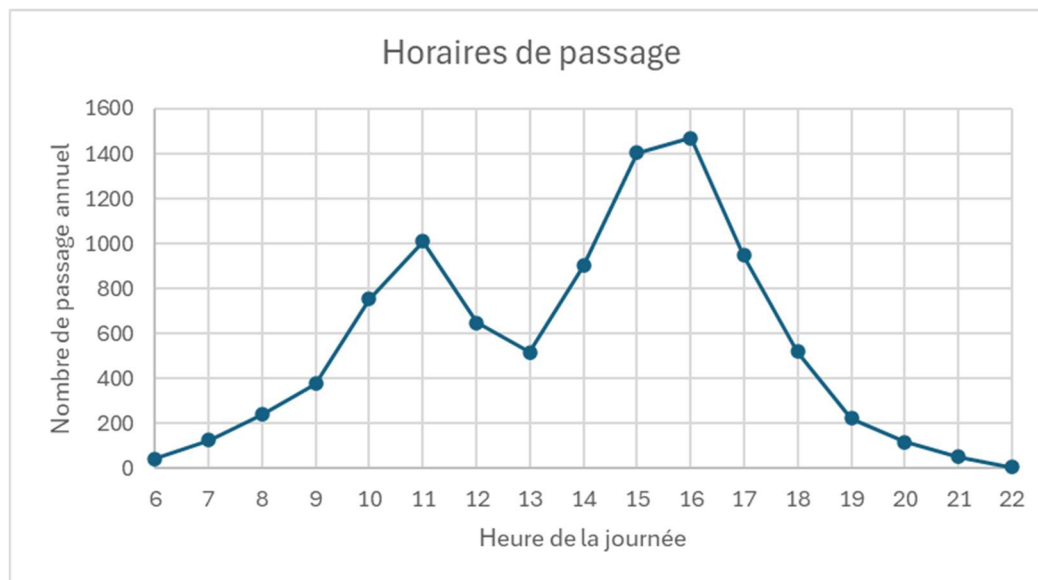
Compte-tenu du budget d'investissement prévu, un nouvel éco-compteur de type dalle a pu être acquis et posé sur le sentier de l'étang, afin de notamment mesurer la fréquentation de l'observatoire.



*Nombre de passages en 2025 sur l'éco-compteur étang (=fréquentation * 2)*

La période estivale, les week-end et ponts de printemps ont connu des pics (1^{er} mai pour le maximum), ce qui suggère une fréquentation accrue par un public touristique.

Sur les périodes de début de printemps et d'automne, les pics se distinguent clairement lors des week-ends.



Horaires préférentiels de passage sur l'année 2025

Les chiffres de fréquentation horaires sur l'année apparaissent cohérents, avec un premier pic à 11h et un second en milieu d'après-midi à 15h et 16h. La fréquentation tôt le matin ou tard le soir apparaît limitée ce qui est bon signe en termes de dérangement potentiel.

Avec ces données, le nombre total de visiteurs de l'observatoire en 2025 peut être estimé à environ 9000, en retirant les passages entre 23h et 6h (passages d'animaux probables) et sans le mois de janvier (probablement anecdotique en termes de fréquentation), compte-tenu de la date de pose le 12 février.

Les chiffres de l'écompteurs apparaissent cohérents en lien avec les groupes accompagnés, la fréquentation tôt en journée par les photographes. De par la fréquentation assidue de certains photographes nature ou ornithologues et d'éventuels aller-retour à leurs véhicules pour les personnes restant longtemps dans l'Observatoire, le nombre de visiteurs individuels sur l'année doit être en deçà de quelques centaines (ou milliers ?) mais le nombre précis reste difficile à appréhender avec ce seul écompteurs.

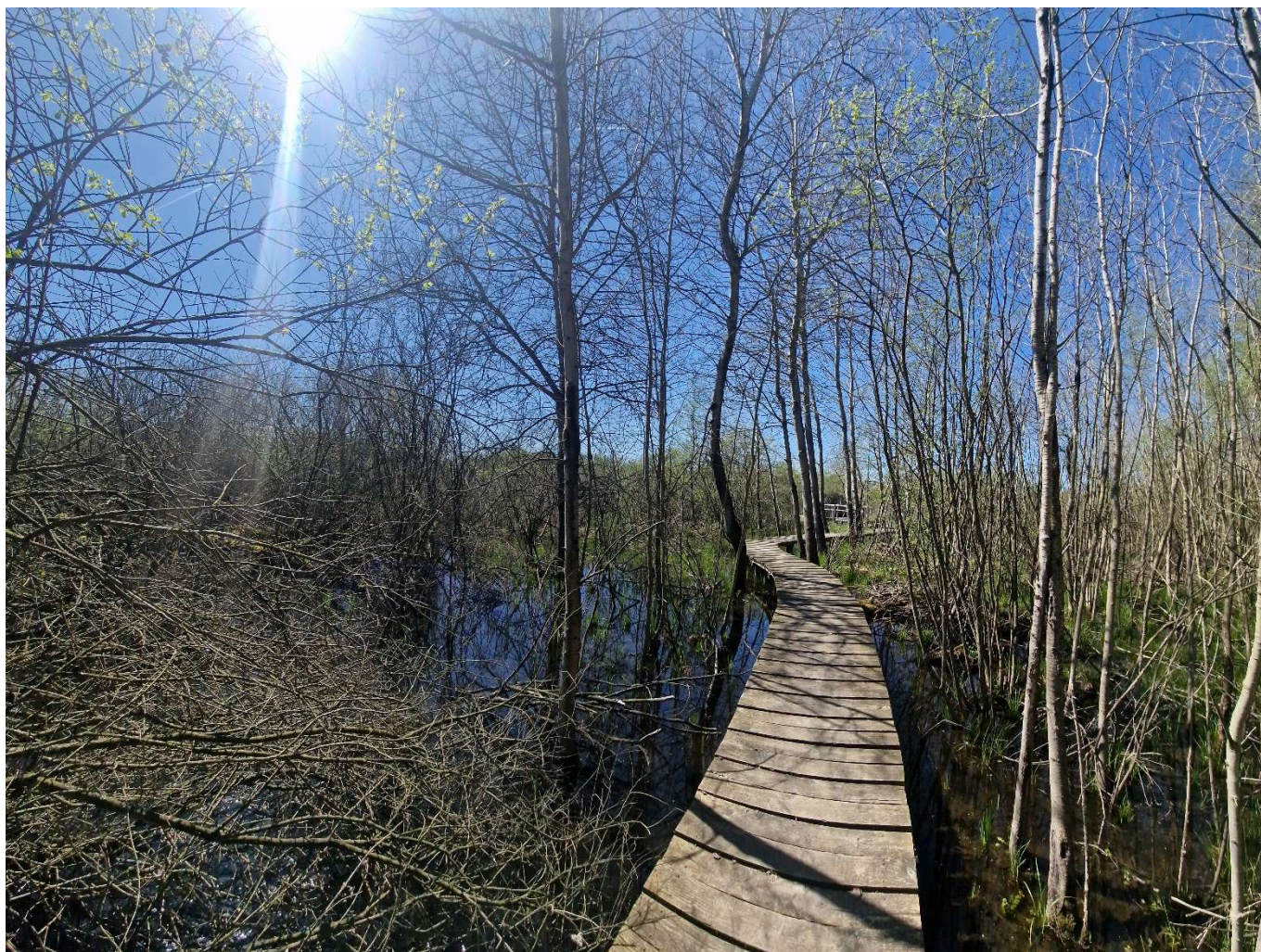
La remise à neuf de l'observatoire, associée à l'arrivée d'une héronnière riche et bien visible en 2025, semble avoir favorisé également une fréquentation accrue du sentier de l'étang et de l'observatoire notamment.

Les données de fréquentation de l'année 2025 sur le sentier dunes et tourbière n'ont pas été complètes en lien avec le déterrage de l'éco-compteur en cours d'année et un problème technique pour ce matériel vieillissant.

Suite à donner :

- Poursuite d'une mesure régulière de la fréquentation sur les sentiers de découverte de la réserve naturelle.

OLT 7 : Garantir un fonctionnement optimal de la réserve naturelle



Pilotis en début de printemps – G. Aubert, CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
MS03 - Evaluation finale du Plan de gestion	90%	
CI05 - Entretien et remplacement des équipements de signalisation et de canalisation	100%	
MS05 - Réunion et animation du Comité Consultatif de Gestion	100%	
MS06 - Préparation, exécution et suivi du budget	100%	
MS07 - Rédaction des rapports d'activité annuels	100%	
MS09 - Diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité pour la réserve naturelle face aux changements climatiques	60 %	Suivi du rythme collectif lié à l'accompagnement Natur'adapt

Objectif du plan de gestion :

OP 7.1 : Doter la réserve d'un plan de gestion évolutif

Localisation : Ensemble de la RNN de La Truchère-Ratenelle

Descriptif de l'action :

Le plan de gestion 2016-2025 de la réserve naturelle sera évalué au cours de sa dernière année de mise en œuvre soit en 2025. Pour cette évaluation finale, afin de bénéficier d'un regard extérieur, un bureau d'études indépendant sera missionné pour évaluer la mise en œuvre et l'efficacité de la gestion au cours des dix dernières années.

Comme prévu par l'article R.332-22 du Code de l'environnement, le plan de gestion doit être évalué à son terme en vue d'être renouvelé.

Actions réalisées en 2025 :

Suite au recrutement du Bureau d'étude Mosaïque environnement pour mener l'évaluation finale du Plan de gestion, une réunion de lancement avec la DREAL BFC et le Conservatoire a eu lieu le 9 juillet 2025.

Du côté de l'équipe de gestion, l'ensemble des pièces principales produites au cours du plan de gestion (principaux rapports d'études, rapports d'activités annuels et comptes rendus des comités consultatifs de gestion) ont été transmis au démarrage de l'étude après avoir été compilé en 2024.

Des échanges bilatéraux ont ensuite eu lieu pour fournir des éléments complémentaires.

Une synthèse des actions 2025 a notamment été transmise en fin d'année pour pouvoir être intégrée à l'évaluation.

Certaines opérations non programmées individuellement d'un point de vue budgétaire, mais répondant à un besoin de suivi annuel (Sonosylva, suivi piézométrique et météorologique) ont également été réalisées dans le cadre de cette opération.

Le Bureau d'étude poursuivra son travail pour finaliser l'évaluation en début d'année 2026.

Suite à donner :

Finalisation de l'évaluation.

Objectif du plan de gestion :

OP 7.1 : Doter la réserve d'un plan de gestion évolutif

Localisation :

Ensemble de la RNN de La Truchère-Ratenelle

Descriptif de l'action :

Des démarches d'adaptation de la gestion des espaces naturels aux changements climatiques ont émergé depuis quelques années dans le monde.

L'une d'elle a notamment récemment été élaboré par le réseau RNF, avec la mise en place d'un programme Life « Natur'adapt » sur la période 2018-2023.

En phase de test au cours des années 2021-2022, avec notamment un site proche géographiquement sur les Monts du Mâconnais, cette démarche d'adaptation aux changements climatiques a abouti en 2023, permettant l'initiation de sa mise en œuvre dès 2024 sur la réserve naturelle.

Au vu des aléas climatiques se faisant déjà ressentir notamment sur les milieux humides de la réserve naturelle, la mise en place d'une telle démarche avec les questionnements qu'elle amène à se poser pour le gestionnaire, apparaît aujourd'hui incontournable dans la gestion de cette aire protégée.

L'objectif de cette action est de faciliter l'intégration de la démarche complète (plan d'adaptation intégré) lors de la rédaction du prochain plan de gestion de la réserve naturelle à partir de 2026. Ce diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité constituera l'un des documents socle pour ce faire.

Actions réalisées en 2025 :

En 2025, un projet d'accompagnement des gestionnaires de réserves naturelles dans la mise en œuvre de la démarche Natur'Adapt a été déployé à l'échelle régionale, avec le soutien de la DREAL et de la Région BFC. Co-porté par Réserves Naturelles de France et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, ce projet se déroulera sur quatre ans, de 2025 à 2028. La journée de lancement du projet s'est déroulée le 25 mars 2025 à Dijon, rassemblant l'ensemble des gestionnaires des 30 réserves naturelles en BFC.

Cet accompagnement s'est traduit dans un premier temps par la mise en place de groupes de travail collectif dédiés à la réalisation de récits climatiques visant à analyser le climat passé et futur des réserves naturelles et de leur zone d'interdépendance. Bien qu'initié en 2024, le récit climatique de la RNN de la Truchère-Ratenelle a été retravaillé et adapté dans le cadre de ces ateliers. Menés les 19 septembre et 17 décembre, ces ateliers ont permis d'en ajuster le contenu, d'affiner le choix des paramètres climatiques retenus et de s'appuyer sur un document type mis à disposition dans le cadre de cet accompagnement afin d'harmoniser les productions à l'échelle régionale.



Journée de lancement – C. Coudurier, RNF



Atelier n°1 Récit Climatique – C. Coudurier, RNF

Les paramètres climatiques retenus et l'analyse succincte des résultats associés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Variables climatiques et hydrologiques	Période de référence 1951-2005	Évolution	Horizon moyen 2041-2070		Horizon moyen 2041-2070	
				RCP 4.5	RCP 8.5	RCP 4.5	RCP 8.5
	Température journalière moyenne (°C)	11,58°C		+1,67°C	+2,14°C	+2,13°C	+3,87°C
	Température journalière minimale (°C)	7,79°C		+1,52°C	+2,01°C	+2,02°C	+3,68°C
	Température journalière maximale (°C)	15,37°C		+2,82°C	+2,28°C	+2,25°C	+4,05°C
	Nombre moyen annuel de jours estivaux	53 jours		+ 28 j	+29 j	+30 j	+53 j
	Nombre de jours d'une vague de chaleur	11 jours		+ 23 j	+ 31 j	+34 j	+74 j
	Nombre moyen annuel de nuits tropicales	6 jours		+14 j	+16 j	+18 j	+39 j
	Nombre moyen annuel de jours de gel	50 jours		-12 j	-20 j	-21 j	-33 j
	Cumul annuel des précipitations (mm)	955 mm	Incertitudes	+64 mm	+65 mm	+101 mm	+163 mm
	Évapotranspiration potentielle (ETP) cumulée (mm)	746 mm		+60 mm	+73 mm	+68 mm	+134 mm
	Évapotranspiration potentielle cumulée - saison estivale (mm)	355 mm		+35 mm	+29 mm	+28 mm	+64 mm
	Sécheresse pédologique - Nombre de jours où SWI < 0,4	57 jours		+26 j	+37 j	+26 j	+35 j
	Indice Feu Météorologique - Nombre de jours où IFM > 20	15 jours		+8 j	+11 j	+9 j	+21 j

Le diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité (DVO) vise à analyser la manière dont le changement climatique est susceptible d'affecter une aire protégée, tout en identifiant ses capacités d'adaptation et les leviers d'action mobilisables.

L'élaboration du DVO de la RNN s'appuie sur le récit climatique pour explorer les impacts potentiels du changement climatique à travers l'étude d'objets d'analyse (OA) spécifiquement sélectionnés pour décrire chacune des trois composantes majeures de l'aire protégée : le patrimoine naturel, les activités humaines, les actions et moyens de gestion. Les objets d'analyse sélectionnés correspondent à des éléments représentatifs, structurants et caractéristiques de chacune de ces composantes, sur lesquels s'appuie l'évaluation de leur niveau de vulnérabilité et/ou d'opportunité face aux évolutions climatiques.

Les travaux du dernier comité consultatif de gestion ont alimenté la démarche, concernant les objets « activités humaines » qui avaient fait l'objet d'échanges.

Dans le cadre de l'accompagnement régional de la démarche Natur'Adapt, une réunion avec RNF s'est tenue le 17 novembre afin d'échanger sur le choix des objets d'analyse, aboutissant à l'établissement d'une liste provisoire d'environ 25 objets.

Ces travaux seront enrichis à l'occasion des prochains groupes de travail collectifs prévus au premier semestre 2026 dédiés à l'élaboration du DVO.

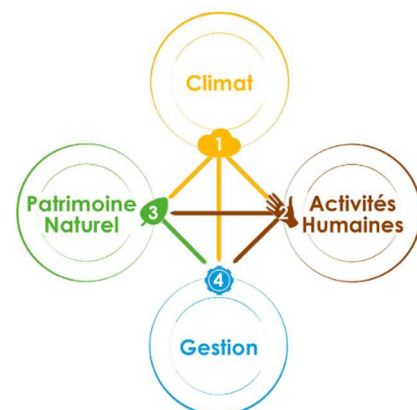


Schéma des différentes composantes - Guide méthodologique Natur'Adapt, RNF

Composante	Objet	Type
Patrimoine naturel	Herbier à Menyanthes trèfle d'eau	Habitat (espèce flore)
	Pelouses à Corynephor	Habitat
	Boulaie à sphaigne	Habitat
	Sphaignes "rouges"	Cortège d'espèce bryoflore
	Héron pourpré	Espèce faune
	<i>Campylopus introflexus</i>	Espèce exotique envahissante (EEE) bryoflore
	Chêne pédonculé	Espèce flore
	Lande à Callune	Habitat
	Cortège d'hyménoptères sabulicole	Cortège d'espèce faune
	Seneçon du Cap (<i>Senecio inaequidens</i>)	Espèce flore EEE
	Processus de formation d'une forêt mature	Processus écologique
	Processus de production de biomasse des milieux ouverts secs	Processus écologique
	Corridor et connectivité des milieux à plus large échelle	Processus écologique
Activités humaines sur le territoire	Sylviculture	Activité par les locaux
	Chasse	Activité par les locaux
	Randonnée / Visite touristique / Photographie	Activité touristique
	Gestion des réseaux et infrastructures linéaires	Activité industrielle
	Prélèvement dans les nappes phréatiques	Activité industrielle
	Gestion du risque incendie	Activité réglementaire
Pratiques de gestion	Eco-pastoralisme	Gestion d'un milieu
	Aménagement des sentiers de découverte	Activité touristique / par les locaux
	Déploiement des activités pédagogiques	Activité scolaire
	Entretien des mares	Gestion d'un milieu
	Libre évolution (forêt / étang / tourbière)	Gestion d'un milieu

Une analyse de certains de ces objets (liés aux milieux dunaires notamment qui ne seront pas traités en groupes de travail collectif) selon la démarche Natur'adapt, a débuté.

Suite à donner :

- Finalisation du diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité intégré au Plan de gestion en 2026
- Plan d'adaptation intégré au prochain plan de gestion.

Objectif du plan de gestion :

OP 7.2 : Assurer la maintenance du matériel et des équipements de la réserve naturelle

Localisation :

Ensemble de la RNN de La Truchère-Ratenelle

Descriptif de l'action :

L'équipement signalétique est composé de plusieurs dispositifs de périodes et de conceptions différentes. Des bornes matérialisent le périmètre de la réserve naturelle et les sentiers nature. Les panneaux d'accueil sur les lieux de stationnement et les entrées des sentiers nature apportent une information pédagogique et réglementaire. Des barrières, plots et pontons canalisent les déplacements des visiteurs et de leurs véhicules. Les panneaux d'entrée de sentier complètent le dispositif sur les chemins ruraux.

Actions réalisées en 2025 :

Les sentiers de découverte des dunes et tourbières et de l'étang ont été entretenus régulièrement par tonte ou débroussaillage du printemps à l'automne pour permettre une découverte du site tout en limitant au maximum les divagations hors sentier. Une douzaine de passages ont été réalisés sur différents tronçons au cours de cette période. Les feuilles mortes sont soufflées des pilotis à l'automne, pour maximiser leur durée de vie et les arbres ponctuellement en travers des sentiers lors des tempêtes ont été dégagés par bucheronnage. La disposition de certains panneaux d'information a été ajustée et les panneaux et supports d'interprétation ont été nettoyés deux fois dans l'année.

Par ailleurs, l'appentis situé devant la maison de la réserve a régulièrement été approvisionné en documentation sur la réserve naturelle, d'autres sites naturels ouverts au public du conservatoire et des partenaires. On observe notamment un taux important de fréquentation du lieu les week-ends et vacances scolaires à partir du printemps.

Suite aux démarches entreprises auprès du service des routes du Département de la Saône-et-Loire pour mettre à jour la signalétique routière en lien avec la réserve naturelle, une réunion de terrain a eu lieu avec le service pour valider les implantations des nouveaux supports (distance à la route, mutualisation de l'ensemble des panneaux routiers pour plus de lisibilité). Puis leur mise en place a été assurée par le Conseil Départemental, avec un panneau à hauteur du parking de la Maison de la réserve, et un panneau annonciateur 150 mètres avant, dans chaque sens de la D933.



Deux nouveaux panneaux de fléchage du parking – A. Poirel, CENB

Un nid de Frelon asiatique a été détruit pour des raisons de sécurité du fait de sa situation à proximité du départ du sentier (dans les bâtiments de la Maison de la Réserve).

Un nid de Guêpe de papier a été maintenu dans l'Observatoire avec une communication auprès des visiteurs.

Suite à donner :

- Poursuite des opérations d'entretien des équipements de signalisation et de canalisation.

MS05	Réunion et animation du Comité Consultatif de Gestion
MS06	Préparation, exécution et suivi du budget
MS07	Rédaction des rapports d'activité annuels

Objectif du plan de gestion :

OP 7.3 : Assurer la gestion administrative et financière de la réserve naturelle

Localisation : réserve naturelle

Descriptif de l'action :

Cette opération comprend toutes les activités relevant de la programmation financière et technique du plan de gestion. Elle recouvre le temps consacré à la programmation annuelle des opérations, au suivi régulier des attributions financières, à la préparation, aux suivis financiers et techniques des opérations.

Il s'agira par la même occasion de réfléchir à la prospective sur l'évolution, le développement d'une vision stratégique, au pilotage du montage de dossiers de financement, à la préparation de marchés de prestation ainsi qu'à la coordination des avis techniques et du fonctionnement budgétaire de la RNN.

Actions réalisées en 2025 :

- Co-organisation et présentations lors du comité consultatif de gestion du 19 mars 2025 à Louhans sous la présidence du Sous-Préfet de l'arrondissement.

- Élaboration du présent rapport d'activité 2025, avec une organisation par objectif à long terme pour une meilleure compréhension des travaux menés sur la RNN.

- Entretien courant des locaux de la maison de la RNN et des équipements : informatique, chauffage, téléphonie, véhicule, entretien des abords de la maison de la RNN.

- Liens, réunions et contributions au réseau RNF, avec notamment :

- Réponse à la 2ème campagne « données administratives et socio-économiques » 2024 de RNF.
- La base de données « Socle » de RNF qui contient les données « Géologie » des réserves a également été complétée pour la réserve sur la base des données disponibles.
- Echanges avec RNF sur le déploiement du 2^{ème} cycle du PSDRF sur la RNN de La Truchère-Ratenelle, prévu pour 2027.
- Réponse aux questionnaires « libre-évolution » de RNF et « Etat des lieux des connaissances sur la cryptoflore » avec la fourniture des données disponibles sur la réserve dans le cadre du stage de Maé UCHIKAWA.
- Un entretien a été réalisé avec le Bureau d'études Actéon, missionné par RNF pour la prise en compte du retour du loup dans un contexte de plaine. L'action a abouti à la publication d'un livret à destination des gestionnaires d'aires protégées.

- Participation à la réunion du réseau régional des gestionnaires des réserves naturelles coorganisées par la DREAL BFC et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté le 18 novembre 2025 sur la RNN de La Truchère-Ratenelle. Le Conservatoire a également contribué à la logistique et l'organisation de deux visites thématiques de la réserve l'après-midi.



Visite d'un des groupes – C. Chambreuil, DREAL BFC

- Coordination de la mise en œuvre des opérations sur la RNN avec l'équipe interne du CENB au cours de l'année 2025, les prestataires et avec les partenaires du territoire.
- Co-rédaction avec Cécile Fouquemberg, Conservatrice de la RNN de la Combe-Lavaux d'un article concernant le suivi des coléoptères saproxyliques dans les réserves de BFC dans la revue l'Azuré, N°38 spécial Forêt.
- Suite à une sollicitation de la commune de La Truchère, un encart de présentation de la réserve et les contacts du gestionnaire a été publié en fin d'année dans le Bulletin municipal de La Truchère.

Suite à donner :

Poursuite de la mise en œuvre de l'ensemble de ces actions structurelles de l'organisme gestionnaire de la RNN.

Moyens humains et financiers

Financeurs des différentes opérations :



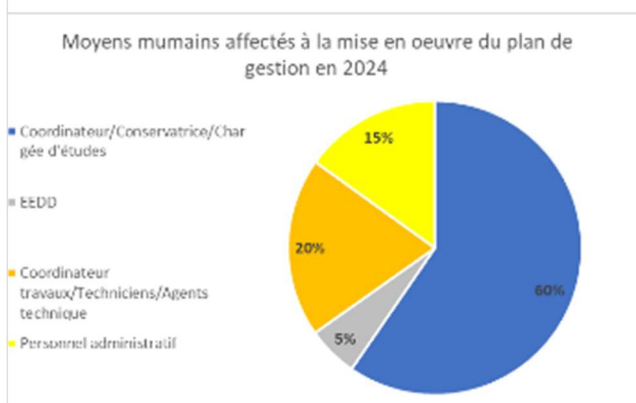
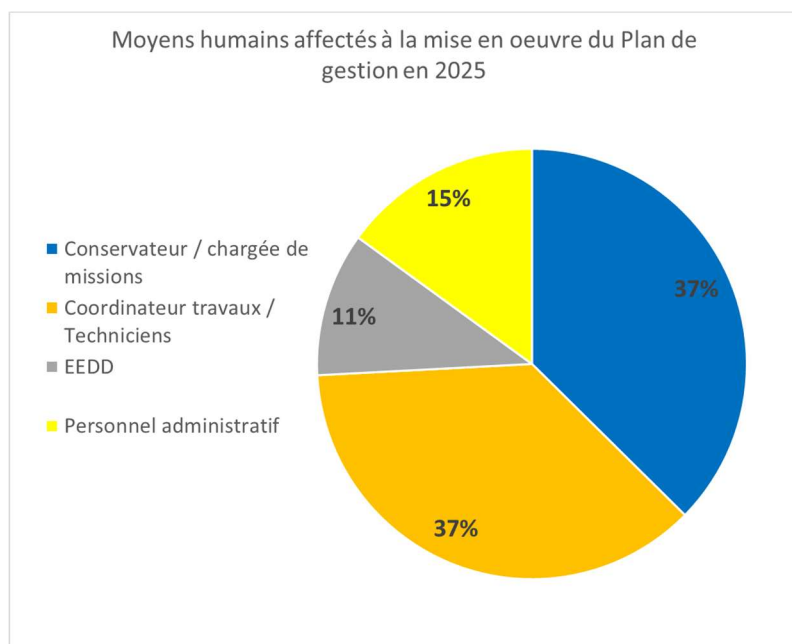
COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

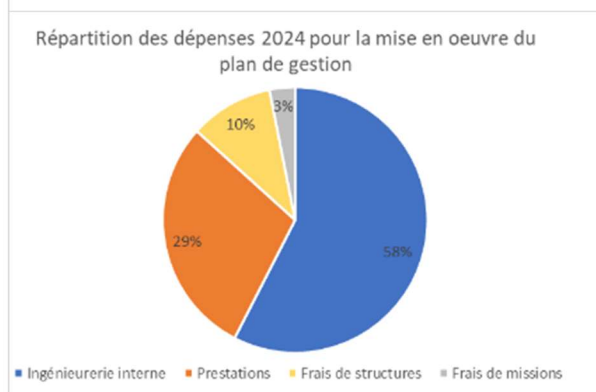
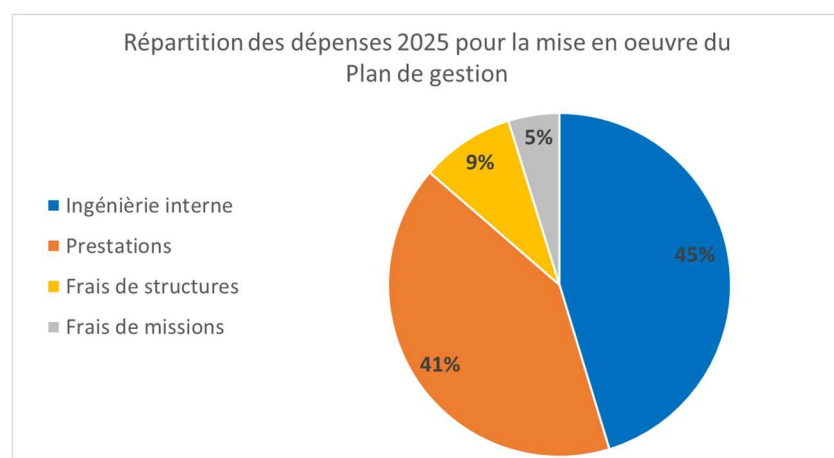
PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le temps dédié par le gestionnaire de la RNN peut être décomposé de la manière suivante en 2025 :



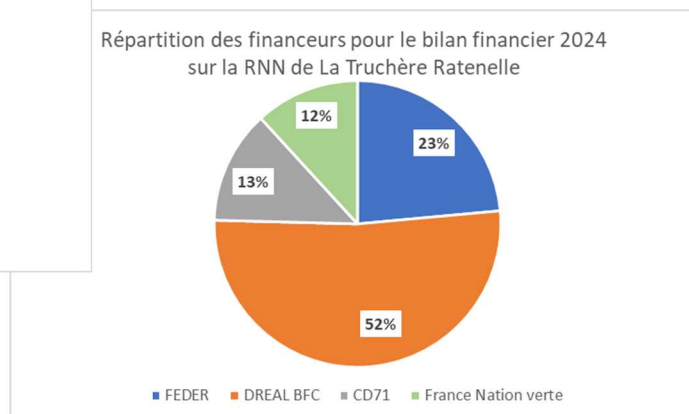
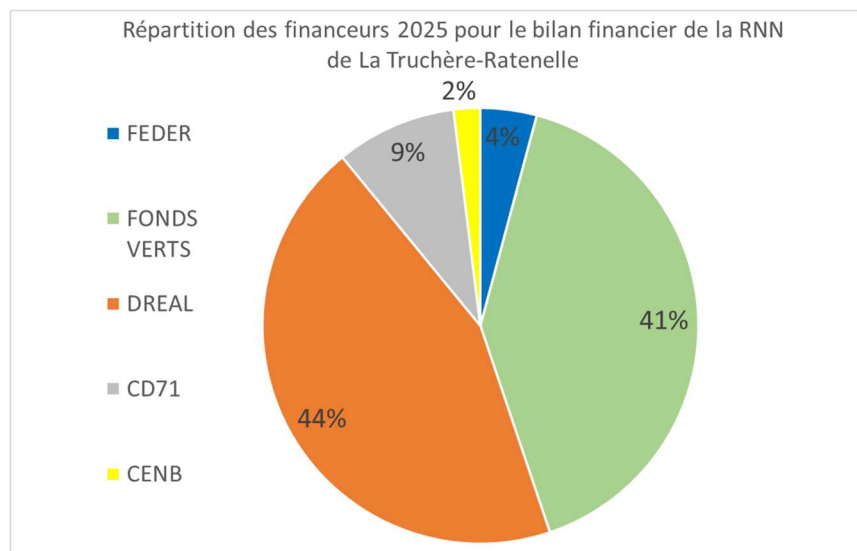
En comparaison par rapport à l'année 2024, l'année a été vu un déploiement supérieur des métiers dédiés aux actions techniques. Cela s'explique par le retour de l'agent technique territorialisé en avril, et la réalisation d'importants travaux en régie reportés l'année précédente comme la restauration des mares. Le temps dédié à l'EEDD a été supérieur avec de nombreuses sollicitations, scolaires notamment mais aussi de socio-professionnels. Au total, 190 jours de travail ont été réalisés sur la RNN de La Truchère Ratenelle correspondant à 1,09 ETP au sein du CENB.



Les proportions restent similaires en termes de répartition des dépenses. On peut toutefois noter une augmentation des prestations avec le gros poste de dépenses lié à l'évaluation du Plan de gestion ainsi que les locations liées aux travaux.

Concernant la répartition des financeurs, il est à noter pour cette année 2025 :

- le maintien du Fonds Vert dans le bilan financier de la réserve naturelle, avec le report d'actions 2024 et de nouvelles opérations déposées en 2025.
- la poursuite du financement des partenaires financiers traditionnels.



Concernant le bilan financier des opérations conduites au sein de la réserve naturelle en 2025, le montant s'élève à 145 297 euros.

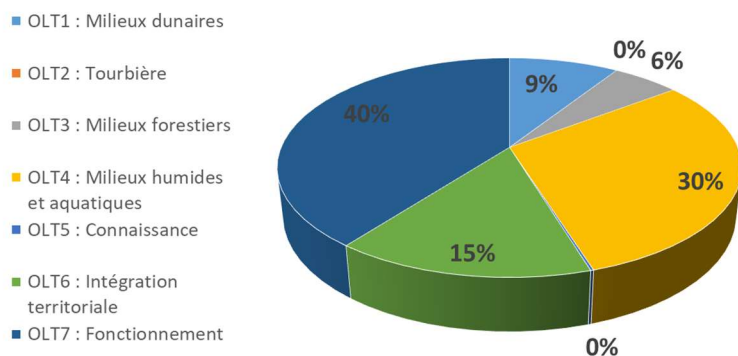
Cela représente une hausse du bilan financier par rapport à 2024 s'expliquant par le rattrapage de certains opérations techniques non réalisées en 2024, avec une part des Fonds Vert (déposés en 2024 et 2025) qui occupe une part bien plus conséquente dans le bilan 2025.

Le bilan correspond à environ 2500 € de plus que le budget prévisionnel de la gestion de la réserve, ce qui se traduit par un petit autofinancement équivalent du CENB sur une action. Ce résultat s'explique de 2 manières :

- Le report et la fongibilité des Fonds verts 2024 et 2025 qui ont permis de réaliser des opérations de façon plus conséquente qu'envisagé initialement.
- Le retour de l'agent technique territorialisé en avril qui a nécessité l'intervention d'autres collègues de l'équipe technique en début d'année avec des frais de missions et charges salariales supérieures.
- La fongibilité de nombreux financement sur des opérations au delà de la réserve naturelle de La Truchère-Ratenelle.

Concernant la gestion de la réserve, les moyens financiers se répartissent de la manière suivante selon les objectifs du plan de gestion :

Proportion des moyens financiers engagés par OLT en 2025



A noter pour les deux OLT à 0% (Tourbière et Connaissance), que cela s'explique par la concentration des moyens sur l'évaluation du plan de gestion et les dernières opérations de restauration et d'aménagement. Un « service minimum » de maintenance et relevés des dispositifs d'enregistrement a néanmoins été réalisé.

Proportion des moyens financiers engagés en 2024 par objectifs du plan de gestion

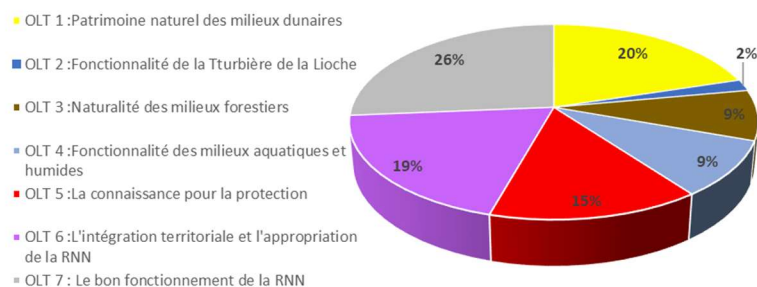


Tableau financier 2025

Opération	Total Jours Réels	Total Jours PREV	Total Charges Salariales Réelles	Total Charges Salariales PREV	TOTAL DES DEPEN S Réelles	TOTAL DES DEPENSE S PREV	Total Frais de Missions REELS	Total Frais de Missions PREV	Frais des structures REELS	Frais des structures PREV	Coût action REEL	Coût action PREV	FEDER REEL	FEDER PREV	FONDS VERTS 2024 REEL	FONDS VERTS 2024 PREV	FONDS VERTS 2025 REEL	FONDS VERTS 2025 PREV	DREAL REEL	DREAL PREV	CD71 REEL	CD71 PREV	CENB REEL
CC.05 : Évaluation de la fréquentation sur la Réserve Naturelle - Relevé et maintenance écompteurs	2,46	1,15	929,94 €	306,48 €			182,65 €		165,97 €	58,14 €	1 278,56 €	364,62 €							1 133,63 €	219,56 €	144,93 €	145,11 €	
CS.22 : Inventaire de la fonge de la Réserve naturelle - lien avec les associations mycologiques	0,60	1,15	213,51 €	430,43 €					40,23 €	58,14 €	253,74 €	488,57 €	135,64 €	264,50 €					118,10 €	220,75 €			
SP.01 : Surveillance et relais auprès des services de police de la Nature	4,77	3,45	1 708,05 €	1 291,29 €			284,75 €		321,88 €	174,43 €	2 314,68 €	1 465,72 €							2 314,68 €	1 455,72 €			
SP.02 : Veille et assistance à la cohérence des programmes territoriaux	3,58	3,45	1 281,04 €	1 291,29 €					241,41 €	174,43 €	1 522,45 €	1 465,72 €	813,85 €	793,50 €					708,59 €	662,26 €			
MS.05 : Réunion et animation du Comité Consultatif de Gestion	4,40	3,45	1 937,48 €	1 457,81 €			160,90 €		296,73 €	174,43 €	2 395,11 €	1 632,24 €							2 395,11 €	1 626,88 €			
TB.15 : Evaluation du ressenti de la population locale vis-à-vis de la Réserve Naturelle	6,04	4,59	2 137,76 €	1 548,91 €	125,00 €	2 740,50 €	139,75 €		407,38 €	232,57 €	2 809,89 €	4 521,98 €	1 314,36 €	985,01 €					1 495,53 €	3 538,24 €			
EL.9 : Animation territoriale auprès des acteurs du bassin d'alimentation de l'étang Fouget	6,04	5,74	2 129,02 €	1 900,77 €		500,00 €			407,38 €	290,71 €	2 536,39 €	2 691,48 €							2 536,39 €	2 688,75 €			
MS.07 : Rédaction des rapports d'activité annuels	8,35	6,89	2 875,81 €	2 424,58 €					563,29 €	348,85 €	3 439,09 €	2 773,44 €	1 810,77 €	1 504,79 €					1 628,32 €	1 253,65 €			
MS.06 : Préparation, exécution et suivi du budget	10,66	8,04	4 509,77 €	3 346,06 €	3 881,64 €	5 500,00 €	406,15 €	6 130,00 €	719,20 €	407,00 €	9 516,76 €	15 383,05 €							9 516,76 €	12 368,99 €			
MS.03: Evaluation finale du Plan de gestion	19,20	22,97	8 763,91 €	10 225,12 €	25 590,00 €	30 000,00 €	32,50 €		1 295,05 €	1 162,85 €	35 681,47 €	41 387,97 €	918,83 €	4 143,19 €					27 557,93 €	29 697,23 €	4 328,38 €	1 992,10 €	2 876,33 €
IP16 : Entretien de la zone expérimentale de milieux sableux humides pionniers	0,00	0,00	- €	- €	2 434,45 €	500,00 €					2 434,45 €	500,00 €			2 434,45 €	500,00 €							
IP.04 : Entretien mécanique des milieux pelousaires (Intervention manuelle sur la ronce et le genêt - Chantier Lycée)	2,39	2,30	723,52 €	736,91 €	0,00 €	- €	102,63 €		160,94 €	116,28 €	987,09 €	853,19 €					987,09 €	852,81 €					
IP.06 : Entretien par éco-pastoralisme des milieux pelousaires	20,80	14,93	6 437,34 €	4 389,69 €	801,79 €	1 000,00 €	298,70 €		1 403,18 €	755,85 €	8 941,01 €	6 145,54 €					8 941,01 €	6 143,06 €					
IP.07 : Lutte ciblée contre le Robinier faux-acacia par le moyen de tire sève	2,39	2,29	593,01 €	611,85 €	0,00 €	0,00 €	120,90 €		160,94 €	120,01 €	874,85 €	731,87 €							874,85 €	348,23 €			
IP.13 : Entretien lié à la mise en sécurité des abords forestiers en non intervention	2,24	1,15	799,43 €	306,48 €	0,00 €	300,00 €	253,90 €		150,88 €	58,14 €	1 204,21 €	664,62 €					1 204,21 €	664,43 €					
IP.18 : Gestion de la végétation aux abords des infrastructures linéaires	6,26	4,59	2 249,64 €	1 373,99 €	2 744,10 €	3 700,00 €	475,15 €		422,46 €	232,57 €	5 891,35 €	5 306,56 €					5 891,35 €	5 305,80 €					

Opération	Total Jours Réels	Total Jours PREV	Total Charges Salariales Réelles	Total Charges Salariales PREV	TOTAL DES DEPENS ES Réelles	TOTAL DES DEPENSE S PREV	Total Frais de Missions REELS	Total Frais de Missions PREV	Frais des structures REELS	Frais des structures PREV	Coût action REEL	Coût action PREV	FEDER REEL	FEDER PREV	FONDS VERTS 2024 REEL	FONDS VERTS 2024 PREV	FONDS VERTS 2025 REEL	FONDS VERTS 2025 PREV	DREAL REEL	DREAL PREV	CD71 REEL	CD71 PREV	CENB REEL
IP.19 : Suivi et entretien des ouvrages hydrauliques de l'étang Fouget	5,18	4,59	1 990,30 €	1 522,08 €	1 346,40 €	500,00 €	531,85 €		349,54 €	232,57 €	4 218,08 €	2 254,65 €	524,72 €	918,37 €					3 693,37 €	1 838,50 €			
IP15 : Diversification des lisières et mosaïques	0,00	0,00	- €	- €	0,00 €	300,00 €						300,00 €						300,00 €					
IP.14 : travaux d'entretien et de restauration du réseau de mares	16,81	13,78	5 455,21 €	4 221,80 €	3 104,82 €	5 766,12 €	699,73 €		1 134,12 €	697,71 €	10 393,88 €	10 685,63 €			10 393,88 €	10 685,63 €							
MS.09 : Natur'adapt	17,74	20,67	5 067,59 €	6 046,78 €			172,25 €		1 196,98 €	1 046,56 €	6 436,83 €	7 093,35 €					6 436,83 €	7 089,91 €					
EI.05 : Conseils auprès des structures pour l'entretien de la végétation ligneuse au niveau des infrastructures linéaires	2,39	3,45	854,02 €	1 457,81 €					160,94 €	174,43 €	1 014,96 €	1 632,24 €	542,57 €	877,43 €					472,40 €	1 097,90 €			
CI.01 : Réfection du sentier de l'étang Fouget - finalisation	13,64	16,08	4 819,90 €	4 734,76 €	19 586,31 €	18 500,00 €	1 714,01 €		920,37 €	813,99 €	27 040,58 €	24 048,75 €			19 028,49 €	15 000,00 €			3 078,91 €	3 496,80 €	4 933,18 €	4 927,61 €	
CI.05 : Entretien et remplacement des équipements de signalisation et de canalisation.	10,21	9,19	2 538,83 €	2 451,82 €	15,86 €		519,40 €		689,02 €	465,14 €	3 763,11 €	2 916,96 €					3 763,11 €	2 915,43 €					
PA.01 : Réalisation d'animations pédagogiques et touristiques saisonnières sur l'étang Fouget	9,95	10,34	3 502,33 €	3 618,17 €			425,12 €		671,42 €	523,28 €	4 598,87 €	4 141,45 €							2 868,43 €	2 415,00 €	1 730,44 €	1 732,85 €	
PA.02 : Poursuite du programme d'animations	14,31	10,34	4 301,40 €	3 162,12 €			482,35 €		965,63 €	523,28 €	5 749,39 €	3 685,40 €							3 889,44 €	1 615,62 €	1 859,95 €	1 862,93 €	
Total	190,39	172,28	65 818,81 €	58 245,14 €	59 630,37 €	69 306,62 €	7 002,69 €	6 130,00 €	12 844,92 €	8 721,37 €	145 296,80 €	142 751,36 €	6 060,73 €	9 486,79 €	31 856,82 €	26 185,63 €	27 223,60 €	23 271,43 €	64 282,44 €	64 544,09 €	12 996,88 €	10 660,60 €	2 876,33 €

Budget prévisionnel 2026

Opération	Charges Salariales PREV	DEPENSES	Frais de Missions	Frais de structures	coût action	FEDER 2026	CD71	FV RN REPORT 2025	DREAL	FV 2026 - sous Réserve
CC.05 : Évaluation de la fréquentation sur la Réserve Naturelle - Relevé et maintenance écompteurs	323,09 €	- €	- €	57,12 €	380,21 €	208,31 €	- €	- €	171,90 €	- €
CI.05 : Entretien et remplacement des équipements de signalisation et de canalisation.	2 629,88 €	- €	- €	456,96 €	3 086,84 €	1 636,03 €	1 450,82 €	- €	- €	- €
CS.15 : inventaire de l'herpétofaune - POP reptile dunes	1 420,29 €	391,50 €	- €	228,48 €	2 040,27 €	795,71 €	1 244,56 €	- €	- €	- €
EI.05 : Conseils auprès des structures pour l'entretien de la végétation ligneuse au niveau des infrastructures linéaires	902,05 €	- €	- €	114,24 €	1 016,29 €	579,28 €	437,00 €	- €	- €	- €
IP.04 : Entretien mécanique des milieux pelousaires	2 836,88 €	20 000,00 €	- €	399,84 €	23 236,72 €	- €	- €	- €	- €	23 236,72 €
IP.06 : Entretien par éco-pastoralisme des milieux pelousaires	6 313,85 €	1 200,00 €	- €	1 028,16 €	8 542,02 €	- €	- €	- €	- €	- €
IP.07 : Lutte ciblée contre le Robinier faux-acacia par le moyen de tire sève	646,18 €	- €	- €	114,24 €	760,42 €	- €	- €	- €	760,42 €	- €
IP.13 : Entretien lié à la mise en sécurité des abords forestiers en non intervention	1 727,27 €	400,00 €	- €	285,60 €	2 412,87 €	- €	- €	- €	2 412,87 €	- €
IP.15 : Diversification des lisières et mosaïques de landes et sous-bois au sein des parcs de pâturage	1 292,35 €	400,00 €	- €	228,48 €	1 920,83 €	- €	- €	1 920,83 €	- €	- €
IP.18 : Gestion de la végétation aux abords des infrastructures linéaires	1 292,35 €	400,00 €	- €	228,48 €	1 920,83 €	- €	- €	- €	- €	- €
IP.19 : Suivi et entretien des ouvrages hydrauliques de l'étang Fouget	1 517,87 €	1 650,00 €	- €	257,04 €	3 424,91 €	- €	- €	- €	- €	- €
MS.03: Evaluation finale du Plan de gestion - finalisation et CSRPN	1 799,36 €	3 480,00 €	- €	221,34 €	5 500,70 €	1 068,14 €	- €	- €	4 432,56 €	- €
MS.05 : Réunion et animation du Comité Consultatif de Gestion	1 348,33 €	- €	- €	164,22 €	1 512,55 €	780,01 €	- €	- €	732,54 €	- €
MS.06 : Préparation, exécution et suivi du budget	6 075,59 €	2 500,00 €	5 000,00 €	706,86 €	14 282,45 €	- €	- €	- €	14 282,45 €	- €
MS.07 : Rédaction des rapports d'activité annuels	3 084,06 €	- €	- €	385,56 €	3 469,62 €	1 818,78 €	- €	- €	1 650,84 €	- €
MS.09 : Natur'adapt	6 062,42 €	- €	- €	913,92 €	6 976,34 €	1 288,59 €	- €	2 790,54 €	2 897,22 €	- €
MS4 - Redaction du diagnostic du nouveau PG de la RNN de La Truchère-Ratenelle	22 874,56 €	870,00 €	- €	3 241,57 €	26 986,13 €	7 221,84 €	4 047,92 €	- €	15 716,37 €	- €
MSXX finalisation Ore Préty	557,88 €	- €	- €	85,68 €	643,56 €	- €	- €	- €	643,56 €	- €
PA.02 : Poursuite du programme d'animations	7 384,04 €	- €	- €	1 085,28 €	8 469,32 €	4 670,08 €	2 625,49 €	- €	1 173,75 €	- €
SP.01 : Surveillance et relais auprès des services de police de la Nature	1 804,10 €	- €	- €	228,48 €	2 032,58 €	- €	- €	- €	2 032,58 €	- €
SP.02 : Veille et assistance à la cohérence des programmes territoriaux	1 353,07 €	- €	- €	171,36 €	1 524,43 €	- €	- €	- €	1 524,43 €	- €
TB.05 : Suivi Piézométrique et météorologiques + Sonosylva année 3	1 515,61 €	- €	- €	228,48 €	1 744,09 €	966,44 €	- €	- €	777,64 €	- €
TB.08 - Relocalisation des Placettes et contact RNF pour remesure PSDRF	1 064,58 €	- €	- €	171,36 €	1 235,94 €	- €	- €	- €	1 235,94 €	- €
TB.15 : Evaluation du ressenti de la population locale vis-à-vis de la Réserve Naturelle	1 672,10 €	- €	- €	221,34 €	1 893,44 €	1 060,33 €	833,11 €	- €	- €	- €
Total	77 497,75 €	31 291,50 €	5 000,00 €	11 224,11 €	125 013,36 €	22 093,53 €	10 638,91 €	4 711,37 €	50 445,07 €	23 236,72 €

Le budget prévisionnel 2026 est présenté dans le tableau ci-dessus.

Le détail technique des opérations inscrites en programmation 2026 est présenté en annexe 1.

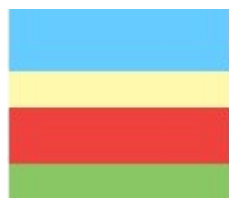
Liste des sigles

AERMC : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
AMO : Assistance à maîtrise d'ouvrage
BBF : Bourgogne Base Fauna
BDD : base de données
BFC : Bourgogne-Franche-Comté
BTP : Bâtiment et travaux publics
CBNBP : Conservatoire botanique national du Bassin parisien
CCG : Comité Consultatif de Gestion
CCTP : Cahier des clauses techniques particulières
CD71 : Conseil Départemental de Saône-et-Loire
CDPN : Comité départemental de protection de la nature
CENB : Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
COLDEN : Comité opérationnel de lutte contre la délinquance environnementale
DCE : dossier de consultation des entreprises
DDT : Direction Départementale des Territoires
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EEC : Evaluation de l'état de conservation
EEE : espèces exotiques envahissantes
EPAGE : établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau
EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin
ETP : Evapotranspiration potentielle
GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations
GBIF : Global Biodiversity Information Facility
IGN : Institut national de l'information géographique et forestière
INPN : Inventaire national du patrimoine naturel
ILA : Indices Linéaires d'Abondance
IPA : Indices Ponctuels d'Abondance
ISARA : Institut Supérieur d'Agriculture et d'Agroalimentaire Rhône-Alpes
LPO : Ligue pour la protection des oiseaux
MISEN : Mission inter-services de l'eau et de la nature
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
MNT : Modèle numérique de terrain

NGF : Nivellement général de la France
NJPF : Nature Jardin Paysage Forêt
OFB : Office français de la biodiversité
OLT : Objectif à long terme (du plan de gestion)
ONF : Office National des Forêts
ORE : Obligation Réelle Environnementale
OP : Objectif du Plan
PNA : Plan National d'Action
PNR : Parc Naturel Régional
PSDRF : Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières
RGF : réseau géodésique français
RNF : Réserves Naturelles de France.
RNN : Réserve Naturelle Nationale
RNTR : Réserve naturelle nationale de La Truchère-Ratenelle
RTE : Réseau de Transport d'Electricité
SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SAP : Stratégie Aires Protégées
SHNA : Société d'Histoire Naturelle d'Autun
SIG : Système d'Information Géographique
SINP : Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel
SNPN : Société nationale de protection de la nature
SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
STERF : Suivi temporel des rhopalocères de France
STOC EPS : Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simple
UGB : unité de gros bétail
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature
UMS PatriNat : Unité mixte de service patrimoine naturel

Arborescence modifiée par l'évaluation à mi-parcours

Objectifs à Long terme		Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs	code	Intitulé	Priorité
Réhabiliter puis maintenir les milieux pelousaires dans un bon état de conservation	Tableau de bord	Accentuer la surface de milieux pelousaires sur les dunes	Surface de milieux pelousaires	TB1	Suivi annuel de la surface des milieux pelousaires	1
		Maintien d'une mosaïque des milieux pelousaires	Diversité et mosaïcité des milieux pelousaires	TB2	Cartographie quinquennale des habitats naturels des milieux pelousaires	1
		Garantir et augmenter l'état de conservation des milieux pelousaires sur les dunes	Pelouses à Corynephorus et à Fétuques	TB3	Suivi quinquennal de l'état de conservation des pelouses à corynephorus et à Fétuques	1
		Maintien du caractère oligotrophe des prairies dunaires de la réserve naturelle	Trophie des prairies	TB4	Suivi quinquennal d'un indice trophique des prairies oligotrophes	1
	Plan de gestion	Code de l'objectif du plan	Objectifs Opérationnels	Opérations		Priorité
				code	intitulé	
		O.P 1.1	Reconquérir des milieux pelousaires pour atteindre 6ha à l'échelle de la Réserve Naturelle	EI1	Définition et planification des opérations de réhabilitation des milieux pelousaires	1
				IP1	Déplacements progressifs du sentier des dunes durant les travaux et signalétique de travaux	1
				IP2	Bucheronnage et débroussaillage des milieux pelousaires	1
				IP3	Décapage et hersage des premiers horizons du sol	1
				CS1	Suivis technique des travaux de réhabilitation	1
				CS2	Suivis par placettes des zones restaurées	1
		O.P 1.2	Entretenir progressivement les 6 ha de milieux pelousaires de manière pérenne	CS3	Surveillance de la colonisation du Robinier faux acacia et des autres espèces exotiques envahissantes des milieux pelousaires	1
				IP4	Entretien mécanique des milieux pelousaires	1
				IP5	Mise en place et entretien des équipements pastoraux	1
				IP6	Entretien par éco pastoralisme des milieux pelousaires	1
				IP7	Lutte ciblée contre le Robinier faux accacia par le moyen de tire sève	1
				CS4	Suivis pastoraux des milieux pelousaires entretenus	1
				CS26	Suivi quantitatif <i>Oedalus decorus</i> sur les milieux dunaires réhabilités	2
				IP15	Diversification des lisières et des mosaïques de landes et sous bois au sein des parcs de pâturage	1
		O.P 1.3	Expérimenter la réhabilitation du caractère pionnier des milieux sableux humides	IP8	Expérimentation de l'arrachage de ligneux et de remobilisation du sable sur des secteurs test	2
				IP16	Entretien de la zone expérimentale de milieux sableux humides pionniers	2
				CS5	Suivis des expérimentations de remobilisation des sols	2



Modification d'un objectif opérationnel
 Adaptation d'une opération
 Suppression d'une opération
 Création d'une opération

Accompagner le bon état de conservation de la tourbière de La Lioche	Tableau de bord	Niveau d'exigence pour atteinte l'OLT	Indicateurs	code	Intitulé	Priorité
		Maintien du fonctionnement hydraulique de la tourbière	Niveau de nappe et alimentation en eau de la tourbière	TB5	Suivi piézométrique et météorologique	1
		Maintien de l'état de conservation des habitats naturels de la Lioche	Boulaie à sphaignes	TB6	Suivi quinquennal de l'état de conservation de la Boulaie à sphaignes	1
		Maintien de l'état de conservation du peuplement de sphaignes de la tourbière de la Lioche	Sphaignes	TB7	Suivis quinquennal par placettes sur un lot de buttes à sphaignes	1
	Plan de gestion	Code de l'objectif du plan	Objectifs Opérationnels	code	Intitulé	Priorité
		O.P 2.1	Suivre l'évolution du fonctionnement hydrologique de la tourbière de La Lioche	CS6	Suivis des auréoles de jonçaie et de cariçaie	1
				CS7	Suivi de l'évolution du drain est de la tourbière de La Lioche	1
		O.P 2.2	Améliorer la connaissance physico-chimique de l'eau et des sols de la Tourbière de la Lioche	IP9	Creusement de 2 fosses expérimentales	2
				IP10	Rehaussement du niveau de la diquette ouest de la Tourbière de la Lioche	2
				CS27	Campagnes de suivi de la qualité physico chimique de l'eau dans la tourbière de la Lioche	2
				CS28	Analyse de la chimie des sols au sein de la Tourbière de la Lioche	2
Atteindre une naturalité optimale des milieux forestiers	Tableau de bord	Niveau d'exigence pour atteinte l'OLT	Indicateurs	code	Intitulé	Priorité
		Maintien d'une majorité de boisement en non intervention	Niveau de naturalité forestière sur les secteurs en non intervention	TB8	Mise en œuvre du PSDRF (Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières) sur les surfaces forestières à enjeux et valorisation du suivi	1
		Garantir une sylviculture orientée sur le maintien de peuplement autochtone	Dynamique des essences forestières autochtones	TB9	Suivi quinquennal de la régénération des essences forestières autochtone dans les coupes d'affouage	2
	Plan de gestion	Code de l'objectif du plan	Objectifs Opérationnels	code	Intitulé	Priorité
		O.P 3.1	Conduire et évaluer le principe de non intervention sur les surfaces forestières maîtrisées par voie de convention ou de propriété à enjeux	EI2	Veille et animation foncière sur les milieux forestiers à enjeux de non intervention	1
				IP11	Acquisition et maîtrise foncière de 10 Ha de milieux forestiers supplémentaires à enjeux	2
				CC1	Conception et pose de panneaux d'information sur la non intervention en milieux forestiers	1
				IP12	Entretien lié à la mise en sécurité des abords forestiers en non intervention	1
				IP13	Intervention sylvicole de lutte contre le Chêne rouge d'Amérique	2
				IP17	Intervention sylvicole en faveur de l'Aulnaie	2
				CS8	Inventaires et évaluation de l'intégrité écologique des habitats forestiers par le biais des diptères syrphidés	3
				CS9	Inventaire des chiroptères forestiers	3
				CS10	Inventaire des coléoptères saproxyliques et carabiques	2
		O.P 3.2	Accompagner les propriétaires forestiers dans la prise en compte de l'environnement dans leurs pratiques sylvicoles	EI3	Réactualisation et suivi de l'application de la charte d'affouage	2
				EI4	Conseils auprès des communes responsables de la gestion forestière de leur propriété	2
				IP18	Gestion de la végétation aux abords des infrastructures linéaires	1
				EI5	Conseils auprès des structures pour l'entretien de la végétation ligneuse au niveau des infrastructures linéaires	1

Maintenir et accompagner l'évolution de la fonctionnalité des milieux aquatiques et humides de la Réserve Naturelle	Tableau de bord	Niveau d'exigence pour atteinte l'OLT	Indicateurs	code	Intitulé	Priorité
		Augmentation puis maintien de la diversité des mares au sein de la Réserve Naturelle	Diversité des profils de mares	TB10	Suivis écologiques du réseau de mares selon le protocole ZHEO	1
		Accroissement des habitats en faveur de la Leucorhine à gros thorax et au cortège entomologique associé	Qualité des habitats entomologiques	TB11	Suivi de l'état de conservation de la population à Leucorhine à gros thorax	1
		Réduire les pollutions du bassin d'alimentation de l'étang Fouget	Qualité de l'eau arrivant dans l'étang Fouget	TB12	Suivi triennal de la qualité des eaux du bassin de l'étang Fouget	1
	Plan de gestion	Code de l'objectif du plan	Objectifs Opérationnels	Opérations		Priorité
		O.P 4.1	Maintenir et améliorer la capacité d'accueil des mares	code	intitulé	
				EI6	Diagnostic fonctionnel de la zone humide de l'ancienne tourbière municipale	1
				EI7	Diagnostic fonctionnel de la Lye du Casson	1
				IP14	Travaux de restauration et d'entretien du réseau de mares (phase 2)	2
		O.P 4.2	Accompagner l'évolution naturelle de l'étang Fouget en prenant en compte les acteurs du territoire et le grand public	CS11	Suivis des mares restaurées	1
				CS12	Suivis des coléoptères aquatiques	2
				EI8	Animation et conseils techniques auprès du propriétaire de l'étang Fouget	1
				CS13	Suivis hydrauliques de l'étang Fouget	2
				IP19	Suivi et entretien des ouvrages hydrauliques de l'étang Fouget	1
				CS14	Suivi de l'évolution des végétations de l'étang Fouget	1
				PA2	Réalisation d'animations pédagogiques et touristiques saisonnières sur l'étang Fouget	2
				CI1	Réfection des équipements pédagogiques de l'étang Fouget	2
				EI9	Animation territoriale auprès des acteurs du bassin d'alimentation de l'étang Fouget (expertise et cahier de sensibilisation quant aux pratiques)	1
Faire de la réserve naturelle un territoire de recherche pour la connaissance de la Biodiversité nécessaire à sa gestion	Tableau de bord	Niveau d'exigence pour atteinte l'OLT	Indicateurs	code	Intitulé	Priorité
		Saisir et structurer les données naturalistes	Niveau de saisie et production d'indicateurs patrimoine naturel	TB13	Structuration et saisies des données naturalistes au sein de la base de données SICEN	1
		Alimenter les réseaux naturalistes dans un objectif d'observatoire du patrimoine naturel	Niveau de transfert des données et observatoire du patrimoine naturel	TB14	Transfert des données vers les pôles du SINP et production d'indicateurs	2
	Plan de gestion	Code de l'objectif du plan	Objectifs Opérationnels	Opérations		Priorité
		O.P 5.1	Mettre à jour de manière standardisée des inventaires sur moins 4 groupes taxonomiques faunistiques	code	intitulé	
				CS15	Inventaire de l'herpétofaune	2
				CS16	Suivi de l'avifaune de l'étang Fouget	1
				CS17	Suivi de la Bécassine des marais	3
				CS18	Suivi global de l'avifaune (programme STOC)	2
				CS29	mise à jour de l'inventaire des Hyménoptères	1
				CS19	Inventaire des lépidoptères	2
				CS20	Inventaire des orthoptères	1
		O.P 5.2	Améliorer la connaissance taxonomique et la dynamique de la flore	EI10	Réponse et accompagnement aux sollicitations d'experts naturalistes	2
				CS21	Observatoire de la flore de la réserve Naturelle	1
				CS22	Inventaire de la fonge de la réserve naturelle	3
		O.P 5.3	Améliorer la connaissance du patrimoine abiotique	CS23	Inventaire de la bryoflore de la réserve naturelle	2
				CS24	Cartographie et caractérisation de la pédologie de la Réserve Naturelle	3
				CS25	Travaux de recherche complémentaires sur l'histoire des dunes de La Truchère	3

	Tableau de bord	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs	code	Intitulé	Priorité
		Les citoyens et les acteurs socio économiques ont une vision positive de la Réserve Naturelle	Niveau d'acceptation des citoyens et des acteurs socio économique	TB15	Evaluation du ressenti de la population locale vis-à-vis de la réserve naturelle	1
Favoriser l'intégration territoriale et l'appropriation locale de la réserve naturelle	Plan de gestion	Les citoyens et les acteurs socio économiques connaissent le patrimoine naturel et le plan de gestion de la Réserve Naturelle	Niveau de connaissance des citoyens et des acteurs socio économique	TB16	Evaluation des retombées économiques de la Réserve Naturelle sur son territoire	2
		Les citoyens et les acteurs socio économiques s'approprient la réserve et son patrimoine	Niveau d'appropriation des citoyens et des acteurs socio économique			
		Code de l'objectif du plan	Objectifs Opérationnels	Opérations		Priorité
		O.P 6.1	Faire connaître et comprendre l'intérêt de la réserve naturelle à un large public	code	intitulé	Priorité
				CC2	Réalisation d'un documents de vulgarisation du Plan de Gestion	2
				CC3	Création d'affiches sur la réserve naturelle	3
				PA1	Poursuite du programme d'animations	1
				CC4	Création d'un guide de découverte de la réserve naturelle	2
				CI2	Remplacement des panneaux d'information sur la Réserve Naturelle	1
				CI3	Réaménagement temporaire et définitif du sentier des dunes	1
				CC5	Evaluation de la fréquentation sur la réserve naturelle	2
		O.P 6.2	Prendre en compte les programmes et projets au sein et en périphérie de la Réserve	SP1	Surveillance et relais auprès des services de police de la Nature	1
				SP2	Veille et assistance à la cohérence des programmes territoriaux	2
Garantir un fonctionnement optimal de la Réserve Naturelle	Plan de gestion	Code de l'objectif du plan	Objectifs Opérationnels	Opérations		Priorité
		O.P 7.1	Doter la réserve d'un plan de gestion évolutif	code	intitulé	Priorité
				MS1	Développement et mise en place d'un tableau de bord de la réserve	1
				MS2	Développement ou participation à développer une base de données "indicateurs" pour renseigner le tableau de bord de la réserve	3
				MS3	Evaluation du plan de gestion à 5 et 10 ans	1
				MS9	Diagnostique de vulnérabilité et d'opportunité pour la réserve naturelle face aux changements climatique	2
				MS4	Rédaction du plan de gestion suivant	2
		O.P 7.2	Assurer la maintenance du matériel et des équipements de la réserve naturelle	CI4	Entretien et remplacements des équipements de signalisation et de canalisation	1
				CC6	Mise à jour et réimpression des publications de la réserve naturelle	1
				CI5	Gestion du bornage de la Réserve Naturelle	1
		O.P 7.3	Assurer la gestion administrative et financière de la Réserve Naturelle	MS5	Réunion et animation du Comité Consultatif de Gestion	1
				MS6	Préparation, exécution et suivi du budget	1
				MS7	Rédaction des rapports d'activités annuels	1
				MS8	Assurer le secrétariat administratif et technique de la Réserve Naturelle	1

Annexe 1 : détails techniques de la programmation 2026

Axe 1 du Plan Stratégique décennal

Réserve Naturelle Nationale de La Truchère Ratenelle (71)

1° Contexte

La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (RNTR) a été créée le 3 décembre 1980 par le décret n°80-993 sur les communes de La Truchère et de Ratenelle en Saône-et-Loire. D'une surface officielle de 93,04 ha, le site revêt un caractère exceptionnel de par la présence de dunes de sable continentales. En effet, celles-ci abritent des pelouses pionnières acidophiles sur sables mobiles que l'on ne retrouve que dans cinq localités en Bourgogne.

En tant que Réserve Naturelle Nationale, et selon les modalités des articles R332-21 et R332-22 du Code de l'Environnement, la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle doit être dotée d'un plan de gestion, outil permettant de définir, de programmer et de contrôler la gestion de manière objective et transparente.

Le 4^{ème} plan de gestion a été validé en 2016, la mise en œuvre actuelle de ce plan de gestion se concentre sur les milieux à forte responsabilité à savoir les dunes continentales et les milieux humides sous l'angle de la conservation. L'évaluation intermédiaire de 2021 et les modifications induites sur le Plan de gestion sont prises en compte pour la programmation 2026 qui fait le lien entre le Plan de gestion 2016-2025 et le suivant à réaliser.

LOCALISATION	Région Bourgogne-Franche-Comté Département de Saône-et-Loire
STRUCTURES PARTENAIRES	DREAL BFC Communes de La Truchère et Ratenelle Communautés de Communes Mâconnais-Tournugeois et Terres de Bresse Ensemble des membres du CCG Associations locales (photographie, pêche...)

2° Rappel de l'ossature du plan de gestion

Les objectifs assignés à la réserve naturelle sont ceux du plan de gestion 2016-2025. Au nombre de sept, ce sont en premier lieu les objectifs à long terme (OLT), c'est-à-dire ceux qui sont valables sur 30 ans ou plus, et qui devraient permettre d'atteindre ou de maintenir un état de conservation et des facteurs clés de réussite considéré comme idéaux pour la réserve naturelle.

- OLT 1 : Réhabiliter puis maintenir les milieux pelousaires dans un bon état de conservation.

- OLT 2 : Accompagner le bon état de conservation de la tourbière de La Lioche.
- OLT 3 : Atteindre une naturalité optimale des milieux forestiers.
- OLT 4 : Maintenir et accompagner l'évolution de la fonctionnalité des milieux aquatiques et humides de la Réserve Naturelle.
- OLT 5 : Faire de la Réserve Naturelle un territoire de recherche pour la connaissance de la biodiversité nécessaire à sa gestion.
- OLT 6 : Favoriser l'intégration territoriale et l'appropriation locale de la Réserve Naturelle.
- OLT 7 : Garantir un fonctionnement optimal de la Réserve Naturelle.

Les opérations sont classées en fonction de ces objectifs à long termes et rassemblées selon la logique du Plan de gestion.

3° OLT 1 : Réhabiliter puis maintenir les milieux pelousaires dans un bon état de conservation

Opérations de gestion

IP.04 : Entretien mécanique des milieux pelousaires

L'objectif de cette action pour partie menée manuellement est de limiter développement de la ronce en complément du pâturage sur les secteurs dunaires où les ronces ou genêt s'avèrent très dynamiques (organes de réserve très développé, marcottage...). Du matériel permettant de réaliser cette opération et précédemment acquis sera utilisé (arrache-arbuste ou autres).

Cette opération de gestion manuelle et localisée pourra notamment faire l'objet d'un chantier école avec le Lycée de Tournus dans le cadre de la Convention liant le CENB et le Lycée.

en parallèle, une opération de gestion mécanisée externalisée auprès d'une entreprise spécialisée, dans le cadre d'un appel d'offre, aura pour objet le broyage avec export d'environ 4 hectares de milieux pelousaires où une dynamique importante du genêt est à l'oeuvre. La matière exportée sera ramenée hors site, près de la maison de la réserve.

Ces travaux se tiendront à l'automne 2026, après la saison de pâturage.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 359
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Opérations de gestion
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

Opérations de gestion

IP.06 : Entretien par éco-pastoralisme des milieux pelousaires

Cette opération consiste à réaliser le pâturage écologique sur les milieux pelousaires de la Réserve clôturés. Un partenariat agricole est ainsi mis en place depuis 2017 par une Convention de mise à disposition de moutons (20 agnelles de renouvellement environ) avec l'indemnisation des frais de transport auprès de l'éleveur. La surface clôturée pâturable en 2025 s'étendra sur 7 parcs différents représentant 11,5 ha au total. L'opération consistera à surveiller et déplacer le troupeau mis en place. Il s'agira aussi d'alimenter en eau et pierre à sel le troupeau et monter les clôtures temporaires ainsi que l'entretien des clôtures fixes.

Suite au nouveau partenariat avec un éleveur ovin en agriculture de la Chapelle-Thècle en 2025, il s'agira de pérenniser le partenariat avec lui pour mener le pâturage en 2026. L'indemnisation du transport sera également prévue, ainsi que de petites refections de clôture.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 360
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Opérations de gestion
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

Opérations de gestion

IP.07 : Lutte ciblée contre le Robinier faux-acacia par le moyen de tire sève

Une opération de lutte ciblée contre les rejets de robinier sera mise en œuvre sur les secteurs réhabilités des dunes continentales.

Cette opération consistera à réaliser des tire-sève sur les pieds de robiniers nouvellement implantés et supprimer les rejets et drageons. Ce moyen de lutte a été expérimenté depuis de nombreuses années sur la RNN et a été concluant. Il sera reproduit à plus large échelle ou plutôt de manière systématique lors de l'apparition de foyer de colonisation sur les secteurs réhabilités.

Une attention particulière sera portée en 2026 sur les ilots de robinier à l'ouest des dunes où de nouveaux tire sève ont été récemment mis en place.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 364
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Opérations de gestion
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

Opérations de gestion

IP.15 : Diversification des lisières et mosaïques de landes et sous-bois au sein des parcs de pâturage

Les travaux de réhabilitation menés sur la période 2017-2020 ont eu une visée surfacique permettant de répondre à l'enjeu de disparition des milieux ouverts pelousaires sur sable. Cependant, le caractère mosaïqué des milieux n'a pas toujours pu être maintenu au regard de l'ampleur des travaux mécanisés et des engins nécessaires à leur réalisation.

Hors les lisières (écotones) jouent un rôle majeur dans le cycle de vie d'un nombre important d'espèces faunistiques.

Ainsi, un travail plus fin et manuel d'abattage de jeunes arbres (bouleaux notamment) pourra se poursuivre au sein des parcs de pâturage avec comme objectif d'étager les lisières au profit d'une strate arbustive (callune, genêt, bourdaine) dont la dynamique sera contrôlée par le pâturage. Afin de poursuivre la logique d'export de la matière organique et favoriser des landes plutôt que la ronce, les arbres et rémanents devront être exportés en dehors des zones dunaires. Les zones boisées hautes en limite des zones de travaux de la précédente période, seront ciblées prioritairement, notamment le long de la ligne haute tension qui forme actuellement une lisière encore assez rectiligne.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 365
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Opérations de gestion
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poiriel

4° OLT 2 : Accompagner le bon état de conservation de la tourbière de La Lioche

Inventaires et amélioration des connaissances

TB.05 : Suivi Piézométrique et météorologiques + Sonosylva année 3

Après l'installation en 2018 d'une station météorologique au droit de la Tourbière de la Lioche, celle-ci n'est plus fonctionnelle avec des pertes régulières de données. elle sera démontée et enlevée du site en 2026. La station météo sentinelle du climat située sur la réserve sera entretenue et relevé afin de conserver des données température et hygrométrie.

Après l'installation d'un piézomètre perenne au sein de la tourbière de la Lioche en 2017, celui-ci sera entretenu et relevé régulièrement. Le second piézomètre, qui avait été installé en bordure de la tourbière pour suivre la nappe attenante, pourra être retiré après avoir permis le suivi de cette nappe sur trois années.

De même le dispositif d'étude bio-acoustique Sonosylva situé à proximité de la tourbière, sera relevé et entretenu au cours de l'année dans ce cadre faute d'opération dédiée. En partenariat avec l'OFB et le MNHN porteurs du projet.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 366

RÉFÉRENCE PSD	1.1 Inventaires et amélioration des connaissances
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

5° OLT 3 : Atteindre une naturalité optimale des milieux forestiers

Suivis

TB.08 - Relocalisation des Placettes et contact RNF pour remesure PSDRF

La mise en place du Cycle 1 du PSDRF a été réalisée sur la réserve naturelle de La Truchère-Ratenelle en 2016-2017, avec le déploiement de 64 placettes permanentes sur les différents milieux forestiers de la réserve.

Afin d'anticiper la remesure du Cycle 2, prévue pour 2027, la relocalisation au GPS de précision, à l'aide des cartes des placettes et le marquage des placettes avec de la peinture sera réalisé en 2026.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 368
RÉFÉRENCE PSD	1.1 Suivis
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

Expertise et conseil

EI.05 : Conseils auprès des structures pour l'entretien de la végétation ligneuse au niveau des infrastructures linéaires

Cette opération vise à avoir du temps de disponible pour répondre aux sollicitations des communes et des organismes en charge de la gestion des infrastructures linéaires traversant ou étant aux abords de la Réserve. Elle permet d'assister ou de donner un avis sur des projets de gestion de la végétation. Cette assistance ou ces avis se feront dans le respect de la réglementation de la Réserve et des objectifs du plan de gestion.

La convention 2019-2026 de partenariat avec RTE pour l'entretien écologique sur l'emprise de la ligne haute tension située sur la réserve naturelle sera échue fin mai 2026. Suite à un premier échange en fin d'année 2025, la nouvelle convention, envisagée sur 12 ans, sera réactualisée courant 2026. La signature pourra donner lieu à un petit évènement de communication sur le partenariat.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 358
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Expertise et conseil
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

Opérations de gestion

IP.13 : Entretien lié à la mise en sécurité des abords forestiers en non intervention

Dans le cadre de l'objectif à long terme de tendre vers plus de naturalité au niveau des milieux forestiers de la Réserve, le choix de la non intervention et donc de l'abandon de l'exploitation forestière sur les propriétés du CENB a été fait.

Afin de prévenir la chute d'arbres ou de branches mortes aux abords de secteurs forestiers fréquentés (sentier dans et aux abords de la Réserve), une veille et des travaux de bûcheronnage seront éventuellement mis en place sur toute la durée du plan de gestion. Le bois mort issu de ces travaux ne sera pas exporté en dehors de la Réserve Naturelle mais disposé afin de ne pas gêner la circulation sur les sentiers.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 361
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Opérations de gestion
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

Opérations de gestion

IP.18 : Gestion de la végétation aux abords des infrastructures linéaires

Des opérations à la charge du gestionnaire de la Réserve naturelle peuvent être déployées, notamment au droit des routes départementales et communales.

Des interventions sous la ligne à haute tension doivent également être menées régulièrement afin de respecter des engagements vis-à-vis de RTE sur l'entretien de la végétation au sein de la Réserve naturelle (respect des hauteurs maximales, entretien aux abords des pylônes).

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 362
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Opérations de gestion
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

6° OLT 4 : Maintenir et accompagner l'évolution de la fonctionnalité des milieux aquatiques et humides de la Réserve Naturelle

Animation foncière

El.09 : Animation territoriale auprès des acteurs du bassin d'alimentation de l'étang Fouget - finalisation Ore Préty

En 2020 et 2021, des étapes politiques de mise en place de la gouvernance et d'installation de l'EPAGE du Bassin Versant de la Seille pour déployer la GEMAPI sur ce bassin ont été élaborées avec information vers le gestionnaire de la Réserve. En 2025, l'EPAGE nouvellement installé poursuivra la mise en œuvre de son contrat à l'échelle du bassin versant de la Seille avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, dans le cadre du 12ème programme de l'Agence de l'eau RMC. Le CEN Bourgogne a été identifié au titre notamment de gestionnaire de la Réserve naturelle de La Truchère-Ratenelle et sera associé à de nouvelles réunions de travail. L'objectif est de suivre les études qui pourraient notamment concerner le bassin d'alimentation de l'Etang Fouget (travail en faveur des milieux humides, amélioration de la qualité de l'eau... etc.).

Dans le cadre de précédents échanges avec la commune de Préty, des échanges ont eu lieu avec la commune sur la possibilité de signer une Obligation Réelle Environnementale sur environ 2,5 ha de milieux humides dans le bassin d'alimentation de l'étang Fouget, en amont de l'étang de pêche du Ratenalet. La signature de l'ORE précédemment élaborée en 2025, aura lieu en début d'année 2026 selon les possibilités du Notaire contacté localement.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 354
RÉFÉRENCE PSD	1.2 Animation foncière
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

Opérations de gestion

IP.19 : Suivi et entretien des ouvrages hydrauliques de l'étang Fouget

Suite aux travaux importants réalisés sur les ouvrages de l'étang Fouget au cours des précédentes années, il s'agira de d'appréhender le nouveau fonctionnement hydrique de l'étang au droit des grilles installées et de procéder à l'entretien nécessaire (nettoyage régulier des grilles, limitation des zones d'érosion...). Suite à une première installation sur le déversoir est qui s'est avérée concluante, une deuxième barrière anti-branches sera acquise et installée au droit du déversoir sud.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 363
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Opérations de gestion
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

7° OLT 5 : Faire de la Réserve Naturelle un territoire de recherche pour la connaissance de la Biodiversité nécessaire à sa gestion

Suivis

CS.15 : inventaire de l'herpétofaune - POP reptile dunes

Dans le cadre de l'actualisation du diagnostic du Plan de gestion, certaines incertitudes sont existantes concernant l'herpétofaune. Cette opération pourra être réalisée en partie par le Service civique attaché à la réserve naturelle en 2026.

Le protocole POP-Reptile sera utilisé afin de standardiser l'inventaire.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 369
RÉFÉRENCE PSD	1.1 Suivis
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poiriel

CS.19 : inventaire des Lépidoptères

Dans le cadre du test du protocole européen eupoms concernant les pollinisateurs et notamment les lépidoptères / Hétérocères organisé par RNF notamment sur plusieurs réserves naturelles de BFC, un suivi des hétérocères par capture avec relâché à l'aube sera réalisé en 2026 sur la Réserve naturelle.

Cette opération, financée « hors Réserve » s'inscrit néanmoins dans le cadre de cette opération du plan de gestion et permettra de remettre à jour la connaissance ancienne pour ce groupe.

8° OLT 6 : Favoriser l'intégration territoriale et l'appropriation locale de la Réserve Naturelle

Coordination et concertation

TB.15 : Evaluation du ressenti de la population locale vis-à-vis de la Réserve Naturelle

Cette opération a pour objectif de mesurer l'évolution des représentations et le niveau d'information des utilisateurs, des riverains de la Réserve Naturelle.

L'enquête portera sur :

- la connaissance de la Réserve Naturelle en tant qu'outil de protection,
- la connaissance des actions entreprises par le gestionnaire,
- la perception de la Réserve Naturelle, les remarques et suggestions.

En 2026, il s'agira de finaliser cette opération en début d'année, en lien avec la classe de Master I de sociologie de l'ENS de Lyon, avec laquelle un projet étudiant tutoré a été co-construit en 2024/2025 avec la responsable du Master « Systèmes Socio-Écologiques : héritages, dynamiques, gestion », pour être mis en œuvre par la promotion 2025-2026. Il s'agira pour les étudiants de finaliser les rencontres et entretiens avec les acteurs du territoire, membres du CCG, habitants du territoire, visiteurs et acteurs de l'eedd, d'analyser le résultat de ces entretiens afin de mettre en avant les atouts et faiblesses de l'intégration de la réserve naturelle sur son territoire. Puis proposer des pistes d'actions à mettre en œuvre pour améliorer la situation. Ces éléments contribueront à l'évaluation de l'OLT 6 et servir à l'élaboration du prochain plan de gestion et seront restitués au premier trimestre 2026.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 351
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Coordination et concertation
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poiriel

Accueil du public et animations pédagogiques

PA.02 : Poursuite du programme d'animations

Depuis la création de la réserve naturelle une large place a été donnée aux animations de découverte nature.

En 2026, des animations à destination du grand-public seront ainsi menées sur le site via le calendrier des animations du CEN Bourgogne. Des moyens de communication en local seront également déployés avec le lien aux offices du tourisme et aux communes proches de la Réserve.

Quelques animations à destination des écoles primaires, collèges, Lycées et établissements d'enseignements supérieurs pourront être réalisées selon les sollicitations et possibilités des équipes.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 373
RÉFÉRENCE PSD	1.4 Accueil du public et animations pédagogiques
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poiriel

Suivis

CC.05 : Évaluation de la fréquentation sur la Réserve Naturelle - Relevé et maintenance écompteurs

Un éco-compteur est installé sur chaque sentier afin d'évaluer la fréquentation et d'estimer la répartition saisonnière de cette fréquentation. Ces éco-compteurs doivent faire l'objet d'une maintenance et d'un relevé annuel à minima.

Cela fournira notamment un indicateur pour évaluer la fréquentation du site, l'intégration territoriale et les retombées économiques de la réserve naturelle sur son territoire.

Suite à l'installation en début d'année 2025, d'un écomètre sur dalle sur le sentier de l'étang, en lien avec la réfection de ce dernier, le suivi de la fréquentation sera poursuivi en 2026 par le relevé et l'entretien de l'éco-compteur ainsi que l'analyse des données.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 367
RÉFÉRENCE PSD	1.1 Suivis
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

Surveillance du territoire et police de l'environnement

SP.01 : Surveillance et relais auprès des services de police de la Nature

Une Réserve Naturelle Nationale est créée et gérée par décret en application de la loi de 2005.

Plusieurs organismes ont en charge le gardiennage et des missions de police de l'environnement. La politique pénale définit l'application du décret et de la législation relative à la protection de la nature, sous la responsabilité du Procureur de la République.

Dans le cadre de l'évaluation du précédent plan de gestion, il a été montré que peu d'entraves à la réglementation étaient constatées lors des tournées de surveillance de l'agent assermenté sur la RNN. Actuellement il n'y a personne ayant un commissionnement permettant de renouveler les opérations de police de la nature de manière similaire. Il a donc été acté de travailler plus en lien avec les agents de la police de la nature des autres structures (OFB) afin que le gestionnaire se fasse le relais le cas échéant des infractions constatées.

En 2026, des tournées de surveillance régulières seront réalisées, notamment en période estivale, pic de fréquentation sur la Réserve naturelle.

Du temps sera également consacré à la participation à la MISEN et le COLDEN de Saône-et-Loire, et au volet référent départemental Police des RN de BFC pour le département de Saône-et-Loire.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 371
RÉFÉRENCE PSD	1.2 Surveillance du territoire et police de l'environnement
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

Surveillance du territoire et police de l'environnement

SP.02 : Veille et assistance à la cohérence des programmes territoriaux

Le gestionnaire de la réserve naturelle est chargé d'apporter un soutien à l'articulation de la RNN avec les autres politiques publiques. Il doit veiller à ce que tout projet ou programme prennent en compte la réglementation de la RNN et les objectifs du plan de gestion dans les processus de décision. Le Gestionnaire veille également à articuler les objectifs du plan de gestion avec les autres dispositifs de conservation du patrimoine naturel (Natura 2000, PNA, SRCE, SINP...). Ce travail de veille et d'assistance par la présence et par la concertation avec les acteurs du territoire de la RNN et de son bassin d'influence.

Suite aux élections municipales de mars 2026, certains changements pourraient nécessiter des rencontres le cas échéant. En cas de réactivation du projet de Parc Naturel Régional en Bresse, le Conservateur de la Réserve participera aux réunions de travail.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 372
RÉFÉRENCE PSD	1.2 Surveillance du territoire et police de l'environnement
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poiriel

9° OLT 7 : Garantir un fonctionnement optimal de la Réserve Naturelle

Documents de gestion

MS.03: Evaluation finale du Plan de gestion - finalisation et CSRPN

Dans le cadre de la finalisation du travail d'évaluation par le Bureau d'étude Mosaïque environnement, il s'agira d'assurer les derniers échanges et relectures en début d'année 2026.

L'évaluation finalisée sera ensuite présentée courant 2026 devant le CSRPN BFC.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 356
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Documents de gestion
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poiriel

Documents de gestion

MS4 - Redaction du diagnostic du nouveau PG de la RNN de La Truchère-Ratenelle

Le plan de gestion 2016-2025 étant arrivé à son terme, il s'agira en 2026 de renouveler le plan de gestion de la RNN de La Truchère-Ratenelle. La première étape consistera en la réactualisation du contenu des diagnostics écologiques et socio-économique, sur la base des évolutions et améliorations

de connaissance du précédent plan de gestion. en prenant en compte l'évaluation, une arborescence au format CT88 sera élaborée en s'attachant à définir des indicateurs pression-état-réponse. Les fiches opérations seront ensuite finalisées en début d'année 2027. Un lien avec les rapporteurs du CSRPN sera établi en cours d'année, et le CCG associé au printemps 2026.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 355
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Documents de gestion
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

Coordination et concertation

MS.05 : Réunion et animation du Comité Consultatif de Gestion

Cette opération consiste à réaliser annuellement la tenue du Comité Consultatif de Gestion de la RNN, afin de rendre compte et de proposer la mise en œuvre des opérations de l'année suivante et de discuter des points importants durant la vie de ce plan de gestion.

Pour ce faire, un travail à l'amont sera nécessaire pour préparer l'ordre du jour et réaliser une information au service de la Sous-Préfecture de Louhans. A l'aval, le compte-rendu de réunion et les pièces étudiées lors du CCG seront à produire en partenariat avec les Services de l'Etat.

Pour permettre une information constante des membres du CCG, la mise en place de groupe de travail dans le cadre du renouvellement du Plan de gestion pourra se faire.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 350
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Coordination et concertation
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

Coordination et concertation

MS.06 : Préparation, exécution et suivi du budget

Cette opération comprend toutes les activités relevant de la programmation financière et technique du plan de gestion. Elle recouvre le temps consacré à la programmation annuelle des opérations, au suivi régulier des attributions financières, à la préparation, aux suivis financiers et techniques des opérations.

Deux catégories de suivis dans cette opération peuvent être distinguées : le suivi administratif d'exécution des opérations et le suivi financier des opérations.

Il s'agira par la même occasion de réfléchir à la prospective sur l'évolution, le développement d'une vision stratégique, au pilotage du montage de dossiers de financement, à la préparation de marché de prestation ainsi qu'à la coordination des avis technique et du fonctionnement budgétaire de la RNN.

La Maison de la Réserve naturelle située au cœur de la Réserve naturelle permet l'accueil du public et constitue le lieu de travail de certains salariés. Son entretien comme bureau et infrastructure d'accueil occasionne des frais réguliers.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 353
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Coordination et concertation
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

Coordination et concertation

MS.07 : Rédaction des rapports d'activité annuels

Une des pièces préparatoires à la tenue du Comité Consultatif de Gestion concerne le rendu des activités de l'année écoulée. Ce travail de rapport d'activités est la pièce maîtresse pour le rendu des activités de la RNN. Il est réalisé chaque année selon une mise en forme validée par les services de l'État. Il est réalisé en lien avec les mesures MS.01 et MS.02.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 352
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Coordination et concertation
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poirel

Expertise et conseil

MS.09 : Natur'adapt

Des démarches d'adaptation de la gestion des espaces naturels aux changements climatiques ont émergé depuis quelques années dans le monde. L'une d'elle a notamment récemment été élaboré par le réseau RNF, avec la mise en place d'un programme Life « Natur'adapt » sur la période 2018-2023. En phase de test au cours des années 2021-2022, avec notamment un site proche géographiquement sur les Monts du Mâconnais, cette démarche d'adaptation aux changements climatiques sa été entamée en 2024 sur la réserve naturelle. En 2025, l'action se poursuivra par la finalisation du Diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité, et la participation à la dynamique de mutualisation à l'échelle des réserves naturelles de BFC en lien avec la DREAL et la Région BFC.

Au vu des aléas climatiques se faisant déjà ressentir notamment sur les milieux humides de la réserve naturelle, la mise en place d'une telle démarche avec les questionnements qu'elle amène à se poser pour le gestionnaire, apparaît aujourd'hui incontournable dans la gestion de cette aire protégée.

L'objectif de cette action est de faciliter l'intégration de la démarche complète (Plan d'adaptation intégré) lors de la rédaction du prochain Plan de gestion de la réserve naturelle en 2026-2027. Ce diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité constituera l'un des documents socle pour ce faire.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 357
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Expertise et conseil
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poiriel

Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

CI.05 : Entretien et remplacement des équipements de signalisation et de canalisation.

Dans le cadre de cette opération, les sentiers de découverte seront entretenus par débroussaillage et taille haie le cas échéant selon la pousse de la végétation en période printanière et estivale. Les panneaux, pilotis, barrières existantes seront régulièrement entretenus et nettoyés.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 374
RÉFÉRENCE PSD	1.4 Création et maintenance d'infrastructures d'accueil
DOSSIER SUIVI PAR	Aurélien Poiriel